



JANVIER  
2023

# BULLETIN MUNICIPAL COMMUNE DE MANSAC



*Le Conseil Municipal des Enfants vous souhaite  
une bonne année !*

# CONTACTER LA MAIRIE

## MAIRIE DE MANSAC

Adresse : 2, route de la mairie - 19520 Mansac

Téléphone : 05.55.85.21.54

Fax : 05.55.85.35.97

Mail : [mairie.mansac@orange.fr](mailto:mairie.mansac@orange.fr)

Site Internet : [www.mansac.fr](http://www.mansac.fr)

### Horaires d'ouverture du secrétariat :

|                 | MATIN         | APRES-MIDI      |
|-----------------|---------------|-----------------|
| <b>Lundi</b>    | 08h30 – 12h00 | 13h30 – 18h00   |
| <b>Mardi</b>    | 08h30 – 12h00 | 13h30 – 18h00   |
| <b>Mercredi</b> | 09h00 – 12h00 |                 |
| <b>Jeudi</b>    | 08h30 – 12h00 | Fermé au public |
| <b>Vendredi</b> | 08h30 – 12h00 | 13h30 – 18h00   |
| <b>Samedi</b>   | 09h00 – 12h00 |                 |



*Flashez ce code pour rejoindre  
notre site Internet depuis  
votre mobile  
[www.mansac.fr](http://www.mansac.fr)*



*Flashez ce code pour  
télécharger l'application  
depuis votre mobile*

## ANNEXE MAIRIE

Place du 19 Mars 1962  
19520 La Rivière de Mansac

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020,  
l'Annexe Mairie est ouverte **le  
mercredi de 11h00 à 12h00,**  
**uniquement sur rendez-vous**  
pris au plus tard la veille auprès  
de la Mairie de Mansac.

## PERMANENCES DU MAIRE

Pour connaître les disponibilités de Madame le Maire,  
merci de contacter le secrétariat de mairie au 05.55.85.21.54.

# LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Au second semestre 2022, un programme annuel de réfection de la voirie de près de 75 000 euros a été réalisé avec une aide du Département de 10 000 euros : La Borderie, Le Jarry, Le Chaliroux, La Rue des Hortensias. Durant l'été, des travaux d'entretien des bâtiments ont été effectués à l'école, sur les vestiaires sportifs, à la salle polyvalente. En fin d'année, la mise en place de l'aire de jeux a commencé Place du 14 juillet, avec l'installation d'un jeu pour les enfants au bourg de Mansac. L'aménagement d'espaces publics Rue Principale a débuté et devrait être achevé en juin 2023.

La contractualisation avec le Département arrivant à échéance, de nouveaux dossiers ont été soumis au Conseil Départemental pour la période 2023-2025 : maison médicale, aménagement d'un appartement pour l'accueil de médecins stagiaires, aménagements d'espaces publics Rue Principale, mobilier urbain, travaux école, vestiaires sportifs, parcours santé loisirs, extension cimetière...

Certains dossiers seront à soumettre à l'Etat comme chaque année ainsi qu'à l'Agglo de Brive.

De nouveaux outils numériques ont été mis en place : l'application Intramuros qui permet un accès à de nombreuses informations et le nouveau site internet.

L'initiative privée est à féliciter : le panier sympa élargit son offre par la création d'un espace boucherie et 2 jeunes femmes vont créer une Maison d'Assistantes Maternelles, impasse du Pégerin.

Les associations communales ont repris une activité normale et ont proposé des animations variées : marché festif, repas méchoui, balade secrète, foire d'automne, repas entrecôte, choucroute, marché de Noël... Des animations ont été proposées dans un but caritatif : une marche pour la ligue contre le cancer, le téléthon.

Enfin, le traditionnel repas des aînés a pu se tenir à la grande satisfaction de tous.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2023 ! Meilleurs vœux !

Le Maire  
*Isabelle David*



## SOMMAIRE

- Informations utiles – [P 2](#)
- Le point du Maire sur quelques dossiers – [P 4](#)
- Dossier – [P 6](#)
- Actualités – [P 8](#)
- Informations Sirtom et services de l'eau – [P 14](#)
- Réfection des voiries – [P 15](#)
- Travaux et aménagements – [P 16](#)
- Action sociale – [P 17](#)
- Calendrier des festivités – [P 18](#)
- Développement durable – [P 19](#)
- Ecole communale – [P 20](#)
- Accueil de loisirs – [P 21](#)
- Bibliothèque municipale – [P 22](#)
- Agglo de Brive – [P 23](#)
- Comptes-rendus des conseils municipaux – [P 25](#)
- Comptes-rendus du conseil municipal des enfants – [P 31](#)
- Nos partenaires – [P 32](#)
- La page des associations – [P 39](#)
- Etat civil



# INFORMATIONS UTILES

## URGENCES

Pompiers : le 18 ou le 05.55.74.25.06  
SAMU, Urgences Médicales : le 15 ou le 112  
Gendarmerie : le 17 ou le 05.55.85.31.98  
Allô Enfance en Danger : le 119  
Violences Femmes Infos : le 3919  
Appel d'urgence pour sourds et malentendants : le 114

## SANTÉ & SOCIAL

Médecins : Dr Baudvin et Dr Salvete : 05.55.85.17.58  
Pharmacie de La Rivière : 05.55.85.21.08  
Cabinets infirmiers :  
- Cabinet de la Place du 19 Mars 1962 : 05.55.85.39.01  
- Cabinet Bru (Av. Principale) : 06.24.64.36.72  
EHPAD Charles Gobert : 05.55.22.80.00  
ICA Gériologie-Autonomie : 05.55.87.81.79  
Assistante Sociale : 05.19.07.82.66

## CONTACTER LES SERVICES

Ecole-Garderie : 05.55.85.20.61  
Accueil de loisirs : 05.55.74.37.15  
Bibliothèque : 05.55.85.23.66  
SUEZ : 05.67.80.67.68  
Mansac-Taxi : 06.85.80.18.79 ou 06.85.80.18.77  
France Services : 05.55.41.00.61  
Horaires d'ouverture du bureau de Poste :

|                 | MATIN         | APRES-MIDI    |
|-----------------|---------------|---------------|
| <b>Lundi</b>    | 09h00 – 12h00 | 13h30 – 16h30 |
| <b>Mardi</b>    | 10h00 – 12h00 | 13h30 – 16h30 |
| <b>Mercredi</b> | 09h00 – 12h00 | 13h30 – 16h30 |
| <b>Jeudi</b>    | 09h00 – 12h00 | 13h30 – 16h30 |
| <b>Vendredi</b> | 09h00 – 12h00 | 13h30 – 16h30 |
| <b>Samedi</b>   | 09h00 – 12h00 |               |

Levée du courrier : tous les jours à 12h00

## Collecte des ordures ménagères :

Le lundi ou le mardi ou le jeudi selon le secteur.  
Les bacs marron ou les sacs rouges sont à sortir la veille de la collecte.

## Collecte des déchets recyclables :

Le lundi matin des semaines paires pour l'ensemble de la commune.  
Les bacs ou les sacs jaunes sont à sortir la veille de la collecte.

Le calendrier des collectes est disponible sur le site du Sirtom : <https://incitation.sirtom-region-brive.net/calendrier/>

**Si le jour de collecte « tombe » sur un jour férié, la collecte est reportée ou avancée au mercredi de la même semaine.**

## Horaires d'ouverture des déchèteries :

- Déchèterie de Saint-Pantaléon (Vermeil) : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
Numéro de téléphone : 06.15.34.77.56
- Déchèterie d'Ussac (Bouynat) : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30  
Numéro de téléphone : 06.25.54.97.68



# INFORMATIONS UTILES

## TARIFS MUNICIPAUX 2023

### SALLES MUNICIPALES

| SALLE POLYVALENTE (rue de l'Usine)    |                     |              |
|---------------------------------------|---------------------|--------------|
|                                       | COMMUNE             | HORS COMMUNE |
| Location de la salle                  | 300 €               | 570 €        |
| Buffet                                | 210 €               | 410 €        |
| Associations                          | 123 € (2 gratuités) | 260 €        |
| Professionnel                         | 280 €               | 280 €        |
| Vaisselle par personne                | 1.15 €/pers         | 1.15 €/pers  |
| Caution                               | 300 €               | 300 €        |
| SALLE « MILLE CLUB » (rue Principale) |                     |              |
|                                       | COMMUNE             | HORS COMMUNE |
| Location                              | 140 €               | 180 €        |
| Caution                               | 200 €               | 200 €        |

### ACCUEIL DE LOISIRS

| Quotient familial | Journée repas + collation | Famille extérieure Suppl. jour | ½ journée repas + collation | Famille extérieure Suppl ½ jour |
|-------------------|---------------------------|--------------------------------|-----------------------------|---------------------------------|
| 0 à 370           | 8, 05 €                   | 5 €                            | 4, 25 €                     | 2, 50 €                         |
| 370 à 585         | 8, 75 €                   | 5 €                            | 4, 60 €                     | 2, 50 €                         |
| 586 à 805         | 9, 50 €                   | 5 €                            | 4, 95 €                     | 2, 50 €                         |
| 806 à 1025        | 11, 55 €                  | 5 €                            | 6, 00 €                     | 2, 50 €                         |
| 1026 à 1317       | 13, 05 €                  | 5 €                            | 6, 75 €                     | 2, 50 €                         |
| + 1317            | 14, 10 €                  | 5 €                            | 7, 25 €                     | 2, 50 €                         |

### CANTINE ET GARDERIE

|                | Commune | Hors Commune |
|----------------|---------|--------------|
| Cantine        | 2.60 €  | 3.10 €       |
| Garderie matin | 1.65 €  | 1.90 €       |
| Garderie soir  | 1.95 €  | 2.20 €       |
| Journée        | 2.65 €  | 3.30 €       |
| Mercredi midi  | 0.65 €  | 1.00 €       |

### GARDERIE PLUS (le mercredi de 9h à 17h)

| Garderie matin ou après-midi (sans le repas)     | Journée avec repas                              |
|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| QF 0 à 805 : 3€20<br>QF à partir de 806 : 5€20   | QF 0 à 805 : 8€25<br>QF à partir de 806 : 12€25 |
| Si repas : 2.60 € commune<br>3.10 € hors commune |                                                 |

### CIMETIERES

| Concession perpétuelle      | Colombarium    | Cavurnes       |
|-----------------------------|----------------|----------------|
| 2.50 m <sup>2</sup> : 130 € | 15 ans : 330 € | 15 ans : 280 € |
| 5.00 m <sup>2</sup> : 260 € | 30 ans : 660 € | 30 ans : 560 € |

---

# LE POINT DU MAIRE

## SUR QUELQUES DOSSIERS

---

**ALSH ADOS** : Les élus ont souhaité avoir une offre pour les adolescents. La mission d'étudier leurs attentes a été confiée à Carole BUFFETAUD, Directrice de l'ALSH. Un accueil quotidien n'a pas paru pertinent, les adolescents semblant plutôt intéressés par un camp d'été ou une sortie à la journée avec des activités correspondant à leurs attentes. En juillet 2022, 12 adolescents ont donc campé au lac de Bournazel à Seilhac. Ils ont pu participer à diverses activités de plein air, et partager la vie en collectivité. Ce camp a été aidé financièrement par la CAF et le Département de la Corrèze. Une sortie à Brive a été organisée avec un transport en train au départ de La Rivière de Mansac. Les ados sont allés à la patinoire, ont piqué-niqué dans un jardin public et visité Brive l'après-midi. Retour en train à La Rivière de Mansac.

**ATELIERS NUMERIQUES** : Ce projet était en attente de mise en œuvre à cause des années COVID. Le contact avait été pris avec Bruno LIMAT, professionnel, disposé à animer ces ateliers. Dès décembre 2022, une réunion de présentation a été organisée à l'annexe mairie et la constitution d'ateliers se concrétise progressivement. Pour les personnes très éloignées du numérique, les élus ont validé en tant qu'action sociale, une prise en charge de 4 ateliers. Se rapprocher de Bruno LIMAT pour connaître ses propositions de formation au 06.25.05.07.17. Mardi de 18h30 à 19h30 Annexe mairie.

**ECONOMIE D'ENERGIE** : A la suite de la hausse des prix du gaz et de l'électricité, les élus ont pris quelques mesures. Il a été décidé de réduire la période d'éclairage public sur l'ensemble de la commune ainsi que la durée des illuminations de Noël. Il a paru, pour des questions de sécurité, que l'ensemble de la commune devait rester éclairée matin et soir. La commune de Mansac avait intégré le groupement de commande de l'Agglo pour l'électricité. Cette décision lui permet d'avoir une hausse maîtrisée et moindre par rapport aux communes n'ayant pas fait ce choix. Le gaz est l'énergie utilisée pour le chauffage de l'école et de l'église. La température à l'école est de 21° en période hivernale. Les consignes sont données à tous les utilisateurs de locaux communaux, au personnel, d'adopter une attitude responsable vis-à-vis de l'usage du chauffage et de l'éclairage.

**ENFOUISSEMENT ECLAIRAGE PUBLIC** : Les travaux sont achevés rue de l'école. Ils ont été longs car plusieurs entreprises sont intervenues. Le manque de fluidité dans la coordination n'a pas permis un avancement ininterrompu des travaux. Deux lampes viennent d'être installées route de Larche au perrier bas. Sont à l'étude une extension en zone rurale, le remplacement progressif des lampes par des LED.

**EXTENSION CIMETIERE MANSAC** : Le bornage a été effectué par le géomètre M. VIEILLEFOSSE qui a proposé un schéma d'aménagement. La procédure d'acquisition suit son cours.

**ILLUMINATIONS** : De nouvelles illuminations ont été acquises. La société SPIE qui les installe a fait connaître des difficultés de fonctionnement liées aux compteurs Linky mais aussi à l'adaptabilité des produits LED avec les anciennes prises. Pour cette année encore et compte tenu de la courte durée d'illuminations, les anciennes sont mises en place. Le nécessaire sera fait pour 2023.

**TAXES FONCIERES** : La commune n'a pas augmenté son taux de taxes depuis de nombreuses années déjà. Si votre taxe a augmenté, cela est lié à la valeur locative de votre bien qui est réévaluée chaque année par l'assemblée nationale.

**PLU** : La procédure s'achève. Le zonage et le règlement seront arrêtés lors d'un prochain conseil municipal début 2023. L'enquête publique pourra se tenir au 1<sup>er</sup> trimestre 2023. Le PLU devrait être approuvé à l'été 2023.

# LE POINT DU MAIRE SUR QUELQUES DOSSIERS

**MAISON DE SANTE** : Les professionnels de santé de Mansac ont bâti un projet de santé labellisé par l'ARS. Des études ont été engagées par la commune pour la création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle. L'incertitude de la présence de médecins à l'ouverture de cette structure, le délai de réalisation, le coût très élevé de ce bâtiment, l'inflation sur les matériaux, le niveau d'aide incertain ont conduit les différentes parties prenantes à revoir le projet. Les professionnels de santé, sur proposition des élus, souhaitent la transformation de l'annexe mairie en 2 cabinets médicaux pour accueillir au plus vite de jeunes généralistes qui travailleront avec l'ensemble des professionnels de santé présents. Dès lors, le projet de construction d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle pourra être repris. Pour faciliter la venue de médecins généralistes stagiaires, l'appartement au-dessus de la garderie sera remis en état et mis à leur disposition. En facilitant l'accueil de ces jeunes médecins venant de régions parfois éloignées, nous souhaitons être attractifs, faire découvrir notre territoire, donner envie d'y vivre et d'y exercer une profession médicale.

**VOIRIE LES CITES** : La procédure d'acquisition de voirie sur les Cités ouvrières est terminée. Elle a été longue et fastidieuse car cette copropriété d'anciennes maisons d'usine construites par l'entreprise « La Paumellerie Electrique » (1904-1984) était atypique. Mme CHEMIN a accompagné la commune dans cette procédure. Les voies nommées « Les Pivoines », « Les Jonquilles », « Les Violettes », « Les Arums » sont désormais communales et non plus privées.

**AMENAGEMENTS D'ESPACES PUBLICS (Voie ferrée - La Poste)** : En décembre, seuls quelques « carottages » ont été effectués pour repérer les réseaux. L'Agglo de Brive organise et finance les travaux de remise à neuf de ses réseaux Eau et Assainissement collectif qui sera mis en séparatif. L'achèvement des travaux est prévu pour le mois de juillet 2023. Les poids lourds seront déviés vers la bretelle RD 152. La SNCF demande la fermeture de la Rue Principale dès que les travaux seront à proximité des voies (3 jours /maxi 1 semaine). Les commerçants ont été consultés 2 fois. Ce plan d'aménagement de bourg a pour objectif de conforter nos commerçants, de donner envie de venir et de rester, d'embellir notre village, de développer son attractivité. Ce projet est financé à 80 % par des aides de l'Etat, du Département, de l'Agglo de Brive.

Toute personne souhaitant voir le plan du projet en grand format peut venir le consulter en Mairie.





# DOSSIER

## Le numérique au service de la commune et de ses habitants



La commune de Mansac a souhaité investir dans une **application mobile qui permet aux habitants d'être informés des actualités de leur commune et/ou de leur territoire en temps réel. Entièrement gratuite** et conforme

à la réglementation de protection des données, elle est personnalisable en fonction des centres d'intérêt de chacun.

Quels sont les prochains événements à Mansac ? Quel est le menu du restaurant scolaire ? Quelles sont les futures activités des associations ? Autant d'informations utiles qui sont consultables gratuitement sur son smartphone.

**Il vous suffit de télécharger l'application IntraMuros** adaptée aux petits écrans (responsive) et de **choisir vos centres d'intérêt pour recevoir des notifications en temps réel**. La navigation est simplifiée et aucune donnée n'est collectée ! Il ne faut indiquer ni son mail ni son numéro de téléphone.

### Comment ça marche ?

1. Téléchargez l'application sur votre smartphone ou sur votre tablette



2. Choisissez les notifications que vous souhaitez recevoir

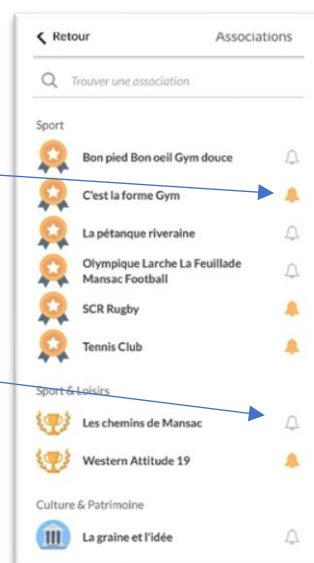
Il suffit **d'activer la cloche** à côté de chaque rubrique (une cloche pour chaque association, pour chaque commerce, pour chaque thème...).



**Cloche jaune : notification activée**



**Cloche blanche : notification désactivée**



La commune s'est également dotée **d'un nouveau site Internet**, en lien avec l'application IntraMuros : [www.mansac.fr](http://www.mansac.fr)

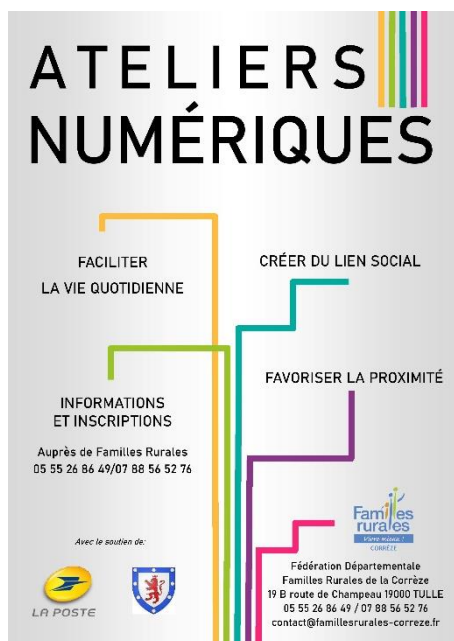
**L'ancien site n'est plus accessible !**



# DOSSIER

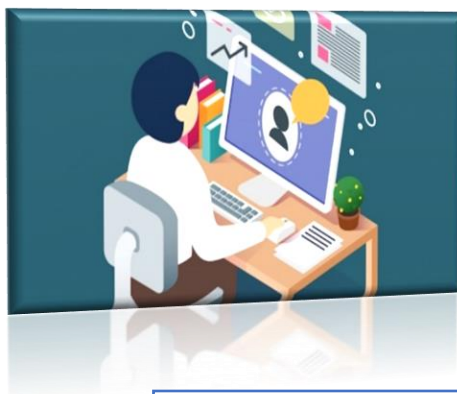
## Le numérique au service de la commune et de ses habitants

Afin d'accompagner les habitants de la commune dans leur **découverte des nouveaux outils de communication** ou dans **l'approfondissement des pratiques dans le domaine digital** et afin de **réduire la fracture numérique entre les générations**, différents ateliers ont été mis en place.



Familles Rurales souhaite accompagner toutes les personnes isolées géographiquement, socialement, culturellement de l'outil numérique vers un usage adapté.

**Des ateliers numériques** se sont déroulés au Mille-Club avec l'intervention de Sébastien, **agent France Service**.



En partenariat avec la commune de Mansac, Bruno LIMAT, habitant de la commune et professionnel spécialisé dans le multimédia, anime **depuis début décembre des ateliers « numérique et multimédia »**.

Dans le cadre de **l'action sociale**, la commune a financé **1 atelier (5 heures)** pour les grands débutants.

### Atelier numérique

Tous les mardis de 18H30 à 19H30  
Annexe mairie – La Rivière  
Inscription auprès de Bruno LIMAT :  
06.25.05.07.17  
[cours.multimedia@outlook.fr](mailto:cours.multimedia@outlook.fr)





---

# ACTUALITES

---

## Cérémonies

De nombreuses personnes se sont retrouvées **aux monuments aux morts du bourg de Mansac et de La Rivière de Mansac pour les cérémonies du 11 novembre**. Le cortège et les cérémonies ont pu se dérouler normalement et le verre de l'amitié a clos cette matinée ensoleillée.





---

# ACTUALITES

---

## Foire d'automne

### Une édition placée sous le signe du soleil et de la convivialité



Les nombreux bénévoles de **14 associations communales** ont travaillé ensemble à la réussite de cette édition 2022.

Plus de 80 exposants au vide grenier, une dizaine de producteurs locaux (pommes, châtaignes, citrouilles, miel, ail...), un manège, une pêche au canard, un stand de tir au ballon, un espace restauration et une buvette ont permis **aux nombreux visiteurs** de partager un moment de **convivialité** sous le soleil du mois d'octobre.

La **randonnée** ainsi que le **repas entrecôte** ont connu également un grand succès.



A l'initiative d'Yvon SAIGNE, président de l'association Mansac Loisirs, **une plaque en l'honneur de Jean-Pierre COUSTILLAS a été inaugurée sur la râpe à pommes !**

En présence de la famille, Madame Le Maire a rappelé **le rôle important de Jean-Pierre dans la création et l'organisation de la foire d'automne** ainsi que ses **nombreuses qualités humaines** : « Sa joie de vivre, sa bonne humeur, sa gentillesse, son plaisir à partager, à rire et faire rire ».





# ACTUALITES

## Balade secrète à Mansac

Le 27 août, une balade sur la commune intitulée « **Les coteaux verts mansacois** » a été organisée. Les associations communales ont choisi un circuit et des animations dont un "Rodéo western et présentation de chevaux camarguais" pour cette dernière balade du programme départemental 2022 « Balades secrètes en Corrèze ».

Au retour, les participants ont partagé le verre de l'amitié offert par la commune, composé de **produits Origine Corrèze** (jus de pomme Lou père Benoît, terrine au cèpes Lapeyrie, tome des ardoisiers La ferme de la Prade, merveilles de M. Praudel, pain de Peyrignac). Les associations communales ont proposé une restauration pour un prix de 10€.



**Samedi 27 août**

**Mansac**

 **9h00**  **Place de la mairie**  **8,4 km**

Difficulté : **moyenne**

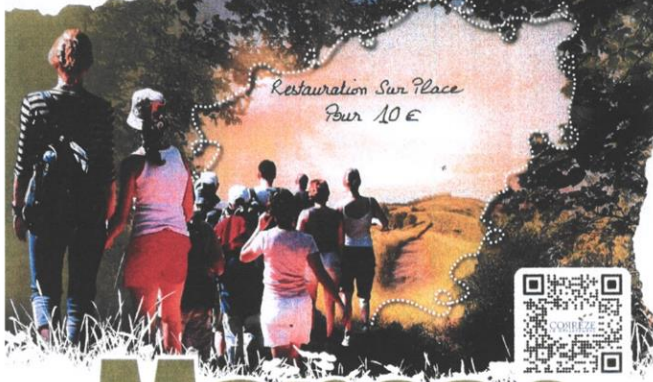
 **Rodéo western et présentation de chevaux camarguais**

*Les coteaux verts mansacois*

Mansac est une commune chargée d'histoire située dans le bassin de Brive, aux portes de la Dordogne. Le parcours se déroule en pleine nature avec de superbes points de vue. Vous découvrirez son bourg et les hameaux, les petits ruisseaux et les bois qui ont remplacé les vignes d'antan. Peut-être aurez-vous la chance d'apercevoir des animaux sauvages. Le long du parcours nous parlerons palombière, ruches, chevaux, historique du château et première voiture à Mansac.

Le Conseil départemental de la Corrèze vous propose

# Balades secrètes en Corrèze



Restauration Sur Place  
Pour 10 €



# Mansac

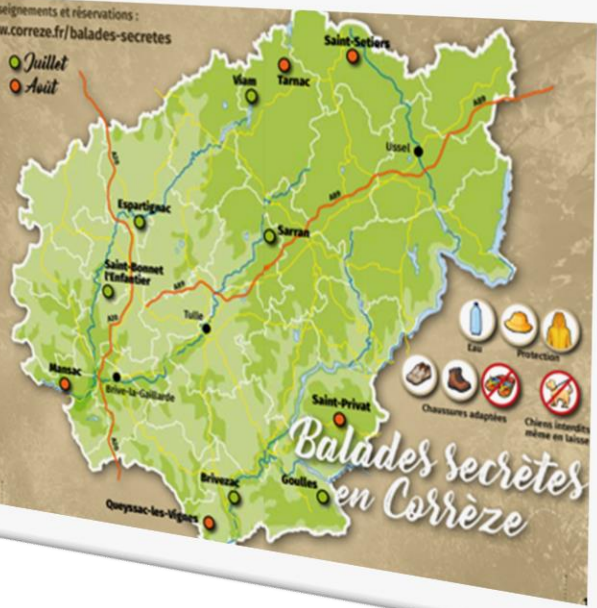
## Samedi 27 août

Renseignements sur :  
[www.correze.fr/balades-secretes](http://www.correze.fr/balades-secretes)

Renseignements et réservations :  
[www.correze.fr/balades-secretes](http://www.correze.fr/balades-secretes)

 **Juillet**  
 **Août**



**Balades secrètes en Corrèze**

 Eau  Protection  Chaussures adaptées  Chiens interdits même en laisse

---

# ACTUALITES

---

## Repas des aînés



En 2020 et 2021, un coffret gourmand avait été offert aux plus de 65 ans car la crise sanitaire empêchait tout regroupement.

Cette année, **145 personnes** de plus de 65 ans ont participé à cette journée gastronomique, conviviale et festive. Le plaisir de se retrouver se lisait sur tous les visages.

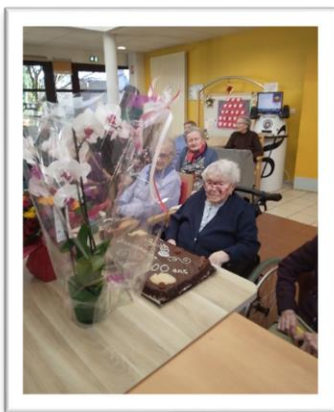
**Ce moment est important** car il permet de se retrouver, d'échanger, de rompre parfois, pour les plus âgés, avec la monotonie du quotidien. Le lien social ainsi créé est précieux !

Pour les plus de 70 ans qui n'ont pu y participer, une boîte de chocolats a été distribuée par les élus.



---

## Mansacoises à l'honneur



La municipalité s'est jointe, le 14 décembre, à la direction de l'EHPAD Charles Gobert pour fêter les **100 ans de Germaine LATREILLE**, Mansacoise depuis son plus jeune âge, ancienne employée de la Paumellerie Electrique.

Entourée de son fils et de sa cousine, Madame LATREILLE a remercié chaleureusement l'ensemble des participants.



**Notre doyenne**, Madame Jeanne MARTEGOUTE, va prochainement **fêter ses 101 ans.**



---

# ACTUALITES

---

## Téléthon

Les 2 et 3 décembre, les associations communales ont organisé des activités au profit du Téléthon.

Le vendredi soir, un repas autour d'un succulent Pot-au-feu préparé par Jean-Pierre a réuni **76 participants** à la salle polyvalente. **48 repas à emporter** ont également été distribués.

Le samedi dès 10H00, après un petit déjeuner chaud, une **quinzaine de randonneurs** sont partis sur les chemins. Un **apéritif** a été servi à midi pour clôturer l'édition 2022.



Tout au long de ces 2 jours, **des livres ont été proposés à la vente**, **une pesée de jambon (7,370 kg)** et **une tombola** ont également été organisées. **Des urnes** ont été mises à disposition dans les commerces pour les personnes souhaitant faire un don.

**Le bilan du Téléthon 2022 est très satisfaisant** puisque tant au titre des recettes générées par les activités qu'au titre des dons déposés dans les urnes, **2255 euros ont été remis au profit de l'AFM-Téléthon (+20% par rapport à 2021).**

Remerciements aux participants, aux bénévoles, aux commerçants ainsi qu'aux généreux donateurs.  
*Associations municipales organisatrices : Amicale des chasseurs de Mansac, CPR, Les chemins de Mansac, Comité des fêtes, OLLM, Gym C'est la forme, Au fil des pages, Gym Bon pied bon œil*

---

## Bientôt, le début de l'aventure avec la MAM Arc en ciel !



« Nous nous sommes trouvées, il y a une dizaine d'années,... une forte amitié est née. Aujourd'hui, nous avons décidé de nous unir professionnellement en créant une association « loi 1901 » qui a permis la réalisation de notre **MAM Arc en ciel (Maison d'Assistants Maternelles)** située **8 impasse du Pégerin à La Rivière de Mansac**. Ce projet a été possible avec le soutien de la mairie et grâce à M. Pignot qui nous a fait confiance en acceptant de nous louer une maison entièrement rénovée par ses soins.

**Une MAM est un mode de garde alternatif se situant entre l'assistante maternelle à domicile et la crèche.** Nous pourrions accueillir 8 enfants simultanément à partir de 2 mois et demi. Notre maison sera entièrement dédiée aux enfants accueillis avec le nécessaire pour **l'éveil, l'épanouissement et l'apprentissage**. Nous répondrons à leurs besoins grâce à notre expérience personnelle (ayant chacune des enfants et nos mamans étant assistantes maternelles) ainsi qu'à notre expérience professionnelle (garde à domicile). **La petite enfance est une évidence pour nous.** »

*Alexandra et Sonia*

### MAM Arc en ciel

8, impasse du Pégerin – La Rivière de Mansac  
**Tél : 06.42.29.23.00 ou 06.43.56.23.70**  
**Mail : mam.arcenciel19@gmail.com**





# ACTUALITES

## Nouveaux commerces itinérants

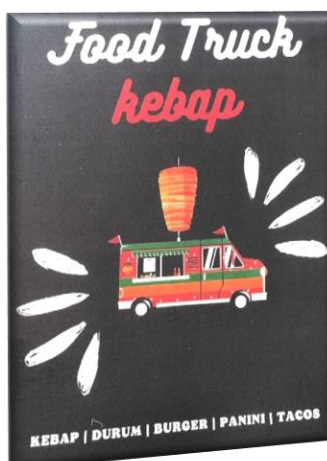
William et son Food Truck sont présents **tous les jeudis de 11H30 à 14H00**

Place du 19 mars à La Rivière de Mansac.

**Au menu :** burger, frites, plat du jour, dessert, boissons sans alcool



CHEZ WILLIAM  
A EMPORTER  
TEL : 06.32.75.08.43



*ali celik*

Présent tous les vendredis  
de 18H00 à 22H00

Place du 19 mars à La Rivière de Mansac



Tél : 07.72.27.57.31  
Mail : [contact@food-truck-kebab.fr](mailto:contact@food-truck-kebab.fr)  
<https://food-truck-kebab.fr/>

**L'Univers du  
CHAMPIGNON**  
François Valente  
Créateur sur bois

Tél. : 06.26.78.53.94

## Zoom sur l'Univers du champignon

12, Rue des Hortensias – La Rivière de Mansac

[www.luniversduchampignon.fr](http://www.luniversduchampignon.fr)

[fv@luniversduchampignon.fr](mailto:fv@luniversduchampignon.fr)

**François VALENTE nous confie :** « Depuis longtemps passionné par les champignons, dans la nature comme dans ma cuisine, c'est naturellement que j'ai décidé d'immortaliser ces merveilles de la nature avec des essences de bois travaillées de mes mains, du cèpe à la coulemelle, de la girolle aux morilles et plus encore. Cette passion pour les champignons mais aussi pour le bois, m'a aidé à développer cette fibre artistique, et à **créer des sculptures uniques**, profitant d'un approvisionnement de choix issu de nos **forêts corréziennes**, chêne, châtaignier, frêne et bien d'autres. »



# INFORMATIONS SIRTOM ET SERVICES DE L'EAU

|  <b>2023</b> |                            | Collecte des déchets recyclables - Bac jaune |                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------------------------|----------------------|
| janvier                                                                                       |                            | mars                                         |                      |
| L M M J V S D                                                                                 | L M M J V S D              | L M M J V S D                                | L M M J V S D        |
| 2 3 4 5 6 7 8                                                                                 | 1 2 3 4 5                  | 1 2 3 4 5                                    | 1 2                  |
| 9 10 11 12 13 14 15                                                                           | 6 7 8 9 10 11 12           | 6 7 8 9 10 11 12                             | 3 4 5 6 7 8 9        |
| 16 17 18 19 20 21 22                                                                          | 13 14 15 16 17 18 19       | 13 14 15 16 17 18 19                         | 10 11 12 13 14 15 16 |
| 23 24 25 26 27 28 29                                                                          | 20 21 22 23 24 25 26       | 20 21 22 23 24 25 26                         | 17 18 19 20 21 22 23 |
| 30 31                                                                                         | 27 28                      | 27 28 29 30 31                               | 24 25 26 27 28 29 30 |
| mai                                                                                           |                            | juillet                                      |                      |
| L M M J V S D                                                                                 | L M M J V S D              | L M M J V S D                                | L M M J V S D        |
| 1 2 3 4 5 6 7                                                                                 | 1 2 3 4                    | 1 2                                          | 1 2 3 4 5 6          |
| 8 9 10 11 12 13 14                                                                            | 5 6 7 8 9 10 11            | 3 4 5 6 7 8 9                                | 7 8 9 10 11 12 13    |
| 15 16 17 18 19 20 21                                                                          | 12 13 14 15 16 17 18       | 10 11 12 13 14 15 16                         | 14 15 16 17 18 19 20 |
| 22 23 24 25 26 27 28                                                                          | 19 20 21 22 23 24 25       | 17 18 19 20 21 22 23                         | 21 22 23 24 25 26 27 |
| 29 30 31                                                                                      | 26 27 28 29 30             | 24 25 26 27 28 29 30 31                      | 28 29 30 31          |
| septembre                                                                                     |                            | novembre                                     |                      |
| L M M J V S D                                                                                 | L M M J V S D              | L M M J V S D                                | L M M J V S D        |
| 1 2 3                                                                                         | 1                          | 1 2 3 4 5                                    | 1 2 3                |
| 4 5 6 7 8 9 10                                                                                | 2 3 4 5 6 7 8              | 6 7 8 9 10 11 12                             | 4 5 6 7 8 9 10       |
| 11 12 13 14 15 16 17                                                                          | 9 10 11 12 13 14 15        | 13 14 15 16 17 18 19                         | 11 12 13 14 15 16 17 |
| 18 19 20 21 22 23 24                                                                          | 16 17 18 19 20 21 22       | 20 21 22 23 24 25 26                         | 18 19 20 21 22 23 24 |
| 25 26 27 28 29 30                                                                             | 23 24 25 26 27 28 29 30 31 | 27 28 29 30                                  | 25 26 27 28 29 30 31 |

**Si le jour de collecte « tombe » sur un jour férié, la collecte est reportée ou avancée au mercredi de la même semaine.**

## Services de l'eau : La télérelève arrive chez vous !

Dans le cadre de la démarche de préservation des ressources en eau du territoire, **l'Agglo de Brive et SUEZ procéderont au déploiement de la télérelève des compteurs d'eau d'ici à fin 2024.**

Les compteurs communiqueront leurs index, par fréquence radio, au centre de pilotage du service.

Chaque usager pourra alors bénéficier d'un suivi quotidien de sa consommation ainsi que d'autres services gratuits accessibles, via le site internet ou l'application mobile qui sera téléchargeable dès janvier 2023.

*Comment ça fonctionne ?*

1. Le service client SUEZ vous informe de l'opération de pose
2. Un technicien réalise gratuitement l'installation d'un compteur connecté
3. Le compteur transmet quotidiennement les informations à un serveur informatique sécurisé
4. Ces données sont consultables à partir de votre compte client en ligne :

[www.eau-agglodebrive.toutsurmon.eau.fr](http://www.eau-agglodebrive.toutsurmon.eau.fr)

### Une innovation qui vous facilite la vie !



**Être alerté**  
par sms ou par mail en cas de fuite



**Ne plus être dérangé**  
par la relève des compteurs  
pour plus de tranquillité



**Être connecté**  
pour suivre et mieux maîtriser  
sa consommation d'eau



**Être facturé précisément**  
d'après vos consommations réelles  
pour plus de transparence



# REFECTION DES VOIRIES

Au second semestre 2022, 4 chantiers de voirie ont été réalisés.



**Rue des Hortensias** par l'entreprise  
FREYSSINET-LALIGAND pour 7605€ TTC



**La Borderie** par l'entreprise PIGNOT pour  
un montant de 46 646.40€ TTC avec l'aide  
du Département de 10 000€



**Le Jarry** par l'entreprise FREYSSINET-  
LALIGAND pour 14 239.80€ TTC

**Le Chaliroux** par l'entreprise  
LAGARDE et LARONZE pour  
4791.60€ TTC





---

## TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

---



Dans le vestiaire du rugby, à la demande du club, un deuxième chauffe-eau de 500 litres a été installé, portant à 1000 litres la réserve d'eau chaude pour la douche des équipes. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Ramisse.



Le mitigeur dans le local plonge à la salle polyvalente a été remplacé par l'entreprise Ramisse.



ERDF a réalisé des travaux d'enfouissement entre la Route du Suquat et le transformateur Route de Larche.



La commune a organisé au mois d'octobre, en lien avec le **SIRTOM**, une campagne de broyage de déchets verts pour les particuliers inscrits ainsi que pour la collectivité.

# ACTION SOCIALE

## Mission Locale Arrondissement de Brive



La Mission Locale de l'Arrondissement de Brive accompagne **tous les jeunes** qui le souhaitent. Il suffit d'avoir entre **16 et 25 ans**, résider sur l'arrondissement et être sorti du système scolaire ; quel que soit le niveau d'études.

### Les dispositifs d'accompagnement



#### Le Droit Commun

La Mission Locale propose un accompagnement global aux 16/25 pour les amener à l'autonomie sur les sphères de l'emploi, de la formation, de la santé, du logement, de la citoyenneté et de la mobilité.



#### Le PACEA

Avant toute entrée dans un **Parcours Contractualisé** vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA), un **diagnostic initial réalisé entre le conseiller et le jeune**, permet d'identifier la situation, les demandes, les besoins ou les attentes du jeune ainsi que les compétences acquises.



#### Le "Contrat d'Engagement Jeune"

En vigueur à compter du 1<sup>er</sup> mars 2022, le **Contrat d'Engagement Jeune propose aux jeunes un accompagnement individuel et intensif profondément renouvelé**, dans un cadre stimulant, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi. Ce dispositif s'inscrit dans la continuité de la Garantie jeunes.



#### Action [SPORT SANTE]

C'est une mise en mouvement inédite de la Mission Locale de Brive en faveur de l'accompagnement des jeunes vers le droit commun par la mise en œuvre d'une action spécifique, orientée "activité **sport**" pour les jeunes qui n'adhéreraient pas aux dispositifs traditionnels (habituels) proposés par la Mission Locale.



#### Ecoute et Santé

Deux Mercredis par mois, la Mission Locale accueille au sein de ses locaux une équipe composée d'un médecin et d'une infirmière qui ont pour mission de répondre à toutes les questions que se posent nos usagers sur l'accès aux soins.



#### Boost Jeunes

Dispositif d'accompagnement renforcé initié par le Conseil Départemental. Un coach de la Mission Locale accompagne spécifiquement plus de 100 jeunes volontaires pour développer leurs projets d'avenir.

**Pour la commune de Mansac,  
des rendez-vous ont lieu régulièrement à l'annexe mairie.**

**Mission Locale  
de l'Arrondissement de Brive  
8, Avenue André Jalinat 19100 Brive**

**05.55.17.73.00  
[contact@missionlocalebrive.fr](mailto:contact@missionlocalebrive.fr)**

**Du lundi au jeudi : 8h45/12h00 et 13h30/17h30  
Le vendredi : 8h45/12h30 et 13h30/17h00**



# CALENDRIER DES FESTIVITES

## Calendrier prévisionnel

| DATE                                | ANIMATION OU FESTIVITE                                          |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Samedi 4 février 2023               | Loto organisé par l'Amicale des Chasseurs de Mansac             |
| Samedi 11 février 2023              | Carnaval organisé par l'Amicale Laïque                          |
| Samedi 18 février 2023              | Repas mique petit salé organisé par l'association de chasse CPR |
| Samedi 25 février 2023              | Loto organisé par le SCR                                        |
| Dimanche 5 mars 2023                | Repas organisé par l'Amicale des Chasseurs de Mansac            |
| Samedi 11 mars 2023                 | Repas organisé par l'association de chasse Mansac Avenir        |
| Dimanche 19 mars 2023               | Cérémonies commémoratives et repas organisé par la FNACA        |
| Samedi 8 avril 2023                 | Repas entrecôtes organisé par le SCR                            |
| Samedi 15 avril 2023                | Chasse aux œufs organisée par l'Amicale Laïque                  |
| Samedi 22 avril 2023                | Loto organisé par l'Amicale Laïque                              |
| Week-end des 29 et 30 avril 2023    | Fête votive                                                     |
| Lundi 1 <sup>er</sup> mai 2023      | Casse-croute républicain organisé par le Comité des Fêtes       |
| Lundi 8 mai 2023                    | Cérémonies commémoratives                                       |
| Samedi 13 mai 2023                  | Loto organisé par La Belle Epoque                               |
| Dimanche 25 juin 2023               | Fête de la musique organisée par Mansac Loisirs                 |
| Samedi 1 <sup>er</sup> juillet 2023 | Randonnée nocturne organisée par Mansac Loisirs                 |
| Samedi 8 juillet 2023               | Buffet campagnard organisé par la FNACA                         |
| Juillet 2023 (date à définir)       | Méchoui organisé à Mansac par le Comité des Fêtes               |
| Juillet 2023 (date à définir)       | Marché festif                                                   |

# DEVELOPPEMENT DURABLE



Dans le cadre de la **Semaine Européenne du Développement Durable**, le vendredi 14 octobre, Mme BARRET et M. DELMOND du SIRTOM ont **sensibilisé les enfants de la cantine au gaspillage alimentaire**.

Des cadeaux éco-responsables, offerts par le SIRTOM de Brive, ont récompensé les efforts des enfants.

L'après-midi, les classes de Mmes ALIBERT (CM2-CM1) et LAGORSSE (CM1-CE2) ont participé à **des ateliers « Compostage »** conduits par M. DELMOND. Très impliqués lors de ces ateliers, les enfants ont ainsi pu comprendre le processus de transformation des déchets organiques en compost et se former aux techniques de compostage.

**Un composteur a été installé à l'école.**

A la demande des enseignantes, d'autres ateliers seront proposés dans le courant de l'année scolaire, notamment sur la gestion de l'eau et des énergies.





# ECOLE COMMUNALE

## ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

- **120 enfants** (non compris une dizaine d'enfants du voyage)
- **6 classes :**
  - Mme PAUL : Maternelle (PS et MS)
  - Mme QUIEVREUX : CP
  - Mme LAGORSSE : CE2 et CM1
  - Mme COURREGES : Maternelle (MS et GS)
  - Mme RASTELLI : CE1
  - Mme ALIBERT : CM1 et CM2
- **Directrice de l'école :** Mme COURREGES
- **Décharge de la directrice :** Mme FROIDEFOND
- **Présence d'un psychologue scolaire**
- **Etude du soir :** allongée d'1/4 d'heure (16h45 – 17h30)

## TRAVAUX



- **Réfection** du sol et des murs de la salle BCD et **peinture** des toilettes et de l'entrée de la maternelle réalisées par Thierry COMBALBERT.
- **Pose de 2 moustiquaires** à la cantine (côté parking et côté cour) par l'entreprise DESPLANCHES.
- **Changement du portillon** côté maternelle GS effectué par Thierry GIMENO.
- **Remplacement** d'un vidéo projecteur et d'un ordinateur portable dans la classe de Mme RASTELLI par l'entreprise AEL.



La municipalité a doté les classes de maternelle de vélos et de draisennes.

Madame Le Maire, accompagnée de Régine PORTE (Maire Adjointe) et Sophie COUSTILLAS (Conseillère Municipale), a remis **une calculatrice aux élèves de CM2 à l'occasion de leur départ de l'école municipale pour la 6<sup>ème</sup>.**

Par ailleurs, **une corbeille** a été offerte par la municipalité à **Mme LEROY** qui a quitté l'école de La Rivière de Mansac à la fin de l'année scolaire.



# ACCUEIL DE LOISIRS LES LIONCEAUX

L'accueil de loisirs a accueilli jusqu'à 34 enfants en août. La fréquentation moyenne s'élève à 24 enfants en juillet et à 14 enfants en août.

Des activités variées ainsi que des sorties ludiques et culturelles ont été proposées aux lionceaux pendant les vacances d'été et d'automne.



Le séjour sous tentes, au camping du lac de Bournazel à Seilhac, a connu un grand succès. Le groupe composé de 12 enfants de 12 à 15 ans (encadré par 3 animateurs de l'accueil de loisirs) a participé à de nombreuses activités organisées et encadrées par l'association "Esprit nature/Kayak club Tulliste" : wakeboard, canoë kayak, aquarando.



Pendant les vacances d'automne, une journée à la patinoire de Brive a été proposée aux 12-15 ans. Le groupe s'est rendu à Brive en train, au départ de la gare de La Rivière de Mansac.





# BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



**Abonnement gratuit pour les Mansacois**  
Abonnement de 5 euros par famille hors commune par an



## Horaires d'ouverture

|             |                  |
|-------------|------------------|
| Le mardi    | De 16H00 à 17H30 |
| Le mercredi | De 15H30 à 18H00 |
| Le samedi   | De 10H00 à 12H00 |

## Contact

Adresse : Salle polyvalente – Rue de l'usine – La Rivière

Téléphone : 05.55.85.23.66

Site Internet : mansac.bibli.fr

E-mail : bibliotheque.mansac@orange.fr

**Espace enfants et espace adultes**

## Services proposés

Environ **7000 documents** (livres, DVD adultes et enfants)

**3 boîtes à livres  
sur la commune**



Possibilité d'emprunter gratuitement :

- 3 livres et/ou 3 revues et/ou 3 ouvrages documentaires pour une durée de 3 semaines
- 3 CD pour une durée de 3 semaines
- 1 DVD + 1 DVD enfant pour une durée d'une semaine

Possibilité de consulter la liste des ouvrages sur le site Internet

Possibilité de consulter tous les documents sur place

Connexion Internet gratuite pour des recherches documentaires ou pour consulter le catalogue BDP

Réservations possibles des ouvrages de la BDP, livraison de la navette 2 fois par mois.

Les personnes intéressées peuvent également s'inscrire à la **bibliothèque numérique de la BDP**.

La bibliothèque accueille parfois les enfants de l'école en dehors des jours d'ouverture.

## PORTAGE A DOMICILE !!!!!

**Les bénévoles proposent également de porter des livres à domicile pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer.**

**Contactez la bibliothèque :**

**Tél. : 05.55.85.23.66      Port. : 06.71.27.78.69**

**Email : [bibliotheque.mansac@orange.fr](mailto:bibliotheque.mansac@orange.fr)**



# L'AGGLO DE BRIVE

**La visite des 48 communes de l'Agglo se poursuit.**

**Le 11 octobre, Frédéric Soulier, son président, accompagné de M. le Sous-Préfet de Brive, s'est rendu à Mansac.**

**Isabelle David, Maire de Mansac, accompagnée d'une délégation de ses élus** a présenté les réalisations effectives et les grands projets en cours sur la commune.

- ✓ Présentation du village au départ du parc industriel, ex Paumellerie Électrique à l'origine du développement de La Rivière ;
- ✓ Passage par la bibliothèque municipale créée en 2010 et visite de l'ancien restaurant d'entreprise devenue salle polyvalente et rénovée en 2018 ;
- ✓ Déplacement vers l'annexe mairie pour présenter les projets d'aire de jeux, d'ombrière photovoltaïque, de maison de santé ;
- ✓ Puis, direction le site de l'école avec la visite du modulaire « Green habitat » installé en 2017, en remplacement du vieux préfabriqué, présentation de l'ALSH créé en 2009, du projet de self, du projet d'appartement pour l'accueil de médecins stagiaires ;
- ✓ Passage par la Rue Principale pour expliquer l'aménagement des espaces publics prévu, voir la Maison France services, les différents commerces ;
- ✓ Arrêt au Mille-Club pour présenter la rénovation, effectuée en 2019, de ce bâtiment atypique ;

**Les différents travaux sur les bâtiments communaux, l'aménagement de la Rue Principale ont été aidés par le fonds de soutien territorial de l'agglo.**

- ✓ Déplacement sur le périmètre de la future zone d'activités où l'entreprise Pignot Revalorisation exerce son activité de retraitement de mâchefers et de matériaux de BTP ;
- ✓ La visite s'achève par un temps d'échanges à la Mairie.



# L'AGGLO DE BRIVE



## FORMATION BAFA

Devant la difficulté de recrutement d'animateurs saisonniers pour assurer les sessions de vacances sur les accueils de loisirs, l'Agglo met en œuvre un dispositif pour former une quinzaine d'animateurs avant l'été 2023.

Le jeune bénéficiaire sera formé **gratuitement** mais en contrepartie s'engagera à travailler à minima 35 jours par an pendant 2 ans sur les accueils de loisirs de l'Agglo soit environ une semaine à chaque session de petites vacances scolaires et 4 semaines par session d'été.

## PLAN DE SOUTIEN A L'ECONOMIE

- **Aides à la transformation et la modernisation** du commerce et de l'artisanat. Tél : 05 55 23 07 32
- **Aide Briv'Accélère** : programme d'actions dédiées à la digitalisation des acteurs économiques du territoire de l'Agglo de Brive. [Briv-accelere@agglodebrive.fr](mailto:Briv-accelere@agglodebrive.fr)

## AIDES HABITAT PRIVE

- **Prêt 1<sup>ère</sup> clé** (pour un premier achat immobilier)
- **Prim'Adaptation** (travaux d'accessibilité)
- **Prim' Ardoise**
- **Prim'Energie**

[Maison-habitat@agglodebrive.fr](mailto:Maison-habitat@agglodebrive.fr)

Tél : 05 55 74 08 08

## AIDES DEPLACEMENTS DOUX

Achat vélo électrique jusqu'à 200€

Tél : 05 55 74 10 00

## AIDES A L'INSTALLATION DES MAISONS D'ASSISTANTS(ES) MATERNELS(LES) MAM

**Aide aux communes, aux assistantes maternelles indépendantes** (2 à minima en association loi 1901), **aux entreprises** : études, travaux, mobiliers, petits équipements.

## FIBRE - L'AGGLO DEMANDE LA MISE EN DEFAILLANCE DE L'OPERATEUR ORANGE

En 2010, le groupe Orange s'est positionné pour déployer la FTTH (Fiber To The Home) sur le territoire de l'Agglo de Brive avec un objectif de 100 % de couverture à l'horizon 2020.

En 2014, l'Agglo se compose de 48 communes avec 2 zones : une zone privée avec un développement Orange (communes historiques), une zone publique avec un développement par le syndicat mixte DORSAL. Celui-ci a effectué 100 % du déploiement en juillet 2021. Pour la zone orange, fin 2022, 6000 locaux n'ont toujours pas accès à la fibre. L'Agglo demande le retrait de Orange, le versement de sanctions (9 à 25 millions d'euros) pour confier à DORSAL les déploiements non terminés.

***A Mansac, 93.07 % de prises sont éligibles au 01.11.2022 pour une moyenne de 88.14 % sur l'ensemble des communes historiques de l'Agglo.***

---

# COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

---

*L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : [www.mansac.fr](http://www.mansac.fr)*

## Conseil Municipal du 4 juillet 2022

**Présents :** Mmes DAVID, PORTE, COUSTILLAS, DALODIERE, PESTOURIE, GOUDOUR, SEREZAT ; Mrs LIMOUZIN, BOST, BARRAS, CHEVALIER, LABROUSSE

**Absents excusés :** Mme VECCHI, M. LAJOUS, M. MOUNEYRAC (pouvoir M. BOST)

### Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14.04.2022

Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité des membres présents :

**Attributions de marchés de voiries communales (VC) :** La Borderie à l'entreprise Pignot pour un montant de 46 646.40€ TTC avec l'aide du Département 10 000€, Le Jarry à l'entreprise Lalignand pour 14 239.80€ TTC, Le Chaliroux à l'entreprise Lagarde pour 4791.60€ TTC, la rue des Hortensias à l'entreprise Lalignand pour 7605€ TTC.

**Création d'une aire de jeux :** attendu des familles avec jeunes enfants, cet espace sera un lieu de jeux et de socialisation pour les enfants mais aussi de rencontres et d'échanges pour les parents. EPingénierie est retenu en tant que maître d'œuvre pour un montant de 3750€ HT soit 4500€ TTC. Une demande d'aide est faite auprès du programme européen LEADER 80% de la dépense HT.

**Etudes Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) :** par délibération en date du 14.04.22, l'assistance à maître d'œuvre (AMO) a été confiée à l'Agence Départementale Corrèze Ingénierie. Validation du montant des honoraires de l'Agence Départementale Corrèze Ingénierie 6 000€ TTC.

**Consultation pour l'aménagement de places et espaces publics Rue Principale :** il s'agit de maintenir l'attractivité d'un village de près de

1500 habitants par l'accès sécurisé aux commerces, la matérialisation de places de stationnement, la sécurité et l'accessibilité de tous les usagers, des cheminements piétons. L'embellissement passera par la création d'espaces paysagers, une attention sera portée à la perméabilisation des sols (stationnement) et à la présence d'un îlot de fraîcheur. L'Agglo rénovra ses réseaux Eau et Assainissement collectif. La maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études Dejante. Lancement des consultations. Aides obtenues de l'Etat, Département, Agglo. Demandes d'amendes de polices.

**Consultation pour les travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics et des espaces publics et voirie Rue Principale :** opération liée à la précédente. Aide de L'Etat du Département, de l'Agglo.

**Extension du cimetière de Mansac :** acquisition d'une partie de la parcelle ZP122 (périmètre prévu au PLU 2006). L'accord du propriétaire a été obtenu et l'opération de bornage confiée au géomètre Vieillefosse.

**Appentis communaux :** raccordement à SUEZ pour 4131.72€ TTC et électrification du local stockage pour 268.09€ TTC à M. Bruneau.

**Camp d'été adolescents :** organisation d'un camp d'été pour adolescents de 11 à 15 ans organisé dans le cadre de l'ALSH communal. Validation du camp et des tarifs. Aides CAF et Département.

**Pont La Rue :** règlement de factures sur les études en cours Dejante 3672€ TTC et Compétence Géotechnique 960€ TTC.

**Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01.01.2023.**

**Tarifs locaux communaux :** Mme De Santi a sollicité la commune pour la mise en place de 2 ateliers cinéma au profit des habitants de la commune en priorité. Tarif de location pour la



---

# COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

---

*L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : [www.mansac.fr](http://www.mansac.fr)*

## Conseil Municipal du 4 juillet 2022 (suite)

salle Mille-Club le mercredi entre 16h30 et 19h45 de 6 €.

**Régime indemnitaire du personnel :** depuis plus de 10 ans et compte tenu de la situation budgétaire trouvée, la prime annuelle n'avait subie aucune augmentation. Compte tenu du contexte économique et social, il est décidé de relever cette prime dans le cadre du régime indemnitaire de 150€ au prorata du temps de travail. Avis favorable du comité technique.

**Réforme de la publicité et de la conservation des actes à partir du 01.07.2022 :** pas de dérogation à demander, publicité effectuée sur site Internet communal.

**Illuminations :** les illuminations pour les fêtes de fin d'année sont défectueuses dans leur grande majorité. La dépense est prévue au BP 2022 – Montant 15000€. Il est décidé de commander auprès des sociétés DECOLUM des illuminations pour lampadaires, des traversées de voirie, un projecteur de façade, auprès de la société Distribution fêtes des illuminations pour arbres.

## Conseil Municipal du 10 octobre 2022

**Présents :** Mmes DAVID, PORTE, VECCHI, COUSTILLAS, DALODIERE, PESTOURIE, GOUDOUR, Mrs LIMOUZIN, BOST, BARRAS, LABROUSSE, CHEVALIER, LAJOUS, MOUNEYRAC

**Absente excusée :** Mme SEREZAT

### Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 04.07.2022

Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité des membres présents :

**Aménagements de places et espaces publics hors PAB et mise en accessibilité des bâtiments**

**publics et des espaces publics :** les travaux globaux sur la tranche 1 qui va de la voie ferrée au salon de coiffure Rue Principale ont été estimés à 316 633,42€ HT. Les co-financeurs sont l'Etat dans le cadre de la DETR 40%, Le Département dans le cadre de la contractualisation 2020-2022, le FST 2021 et 2022, des amendes de polices 11500€. Le reste à charge pour la commune est estimé à 20%.

4 entreprises ont déposé une offre. Selon le tableau d'analyse des offres préparé par le bureau d'études Dejante, maître d'œuvre, l'entreprise Pignot est retenue pour un montant de 314 862.60€ HT. Seule l'offre de base est retenue. Le lot mobilier urbain et l'aménagement d'un parking sont reportés au BP 2023 car en dépassement de l'inscription budgétaire 2022.

**Création d'une aire de jeux :** 3 entreprises ont été consultées pour la réalisation du projet. 2 ont répondu pour le lot 1 plate-forme et 2 pour le lot 2 jeux et clôtures. L'entreprise Miane et Vinatier est retenue pour le lot 1 pour un montant de 5 988€ HT soit 7 185.60€ TTC. L'entreprise SARL Pro Urba est retenue pour le lot 2 pour un montant de 42 872.05€ HT soit 51 446.46€ TTC. La maîtrise d'œuvre s'élève à 3 750€ HT soit 4 500€ TTC. Le montant global du projet est de 52 610.05€ HT soit 63 132.06€ TTC. Une demande d'aide européenne LEADER 80% a été effectuée.

**Avenant VC La Borderie :** lors de travaux de réfection de voirie, le besoin de stabilisation de la voie par la réalisation d'une poutre de rive avec remblaiement en mâchefers est apparu indispensable. L'avenant de 1 666.66€ HT soit 2 000€ TTC soumis par l'entreprise Pignot est validé.

---

# COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

---

*L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : [www.mansac.fr](http://www.mansac.fr)*

## Conseil Municipal du 10 octobre 2022 (suite)

**Pont La Rue** : paiement d'une somme de 1 020€ HT soit 1 224€ TTC pour une étude réalisée par le BE Dejante.

**Voirie Le Varay** : des travaux urgents sont à réaliser sur la voie communale Le Varay (enfouissement important d'un côté de voirie). Il est proposé de faire réaliser cette réfection en urgence par l'entreprise Pignot pour un montant de 1 550€ HT soit 1 860€ TTC.

**Avis extension du périmètre de l'Agglo** : la commune de Concèze a sollicité l'Agglo de Brive pour entrer dans son EPCI. L'agglo de Brive a émis un avis favorable lors du conseil communautaire de fin septembre. La commune de Mansac émet un avis favorable.

**Médecine préventive** : il est proposé d'adhérer au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Corrèze qui sera mis à disposition pour le personnel communal.

**Atelier numérique** : dans le cadre de l'action sociale, il est proposé la prise en charge par la commune de 5 ateliers numériques destinés aux personnes non-initiées aux usages numériques. La somme de 40€ par séance, soit 200€ au total, sera allouée à Bruno Limat, animateur de ces ateliers. L'annexe-mairie sera mise à sa disposition le mardi de 18h30 à 19h30. Ce dernier proposera d'autres ateliers qui eux seront payants. Ces ateliers débuteront après l'intervention de France Services qui organise actuellement des cours au Mille club.

**Fauchage** : le marché du fauchage arrive à expiration. Il y a lieu de lancer la consultation pour le fauchage des voiries et chemins de la commune pour la période 2023-2024. 4 entreprises seront consultées.

**Consommation gaz appartements communaux** : suite à la demande de locataires chauffés au gaz, il est proposé pour leur régularisation 2022 de tenir compte du prix d'octobre 2021 et de prévoir une augmentation de 15% au 01.01.2023 (bouclier tarifaire énergie).

**Protocole d'accord transactionnel** : un permis de construire a été accordé à G. Mouneyrac, agriculteur, pour la construction d'une stabulation. M. et Mme Y. Mouneyrac ont manifesté leur désapprobation à ce projet. Suite à un recours gracieux infructueux, ils ont souhaité l'intervention d'un médiateur. Lors de cette réunion, G. Mouneyrac et M. et Mme Y. Mouneyrac se sont accordés sur la position de la haie végétale prévue au permis de construire et la nature des végétaux à planter. Autorisation est donnée au Maire de signer ce protocole d'accord transactionnel rédigé en ce sens.

## Informations :

**Acquisition d'un congélateur** pour le restaurant scolaire en août en urgence.

**Economies d'énergie** : compte-tenu du contexte énergétique national et de l'inflation, il est décidé d'élargir la plage de coupure de l'éclairage public la nuit (22h à 6h00 du matin). Une attention particulière a été portée aux enfants, prenant les transports scolaires et pour lesquels la sécurité est une priorité. Les illuminations de Noël seront installées sur une période plus courte de mi-décembre à mi-janvier. Selon l'avancée des travaux Rue Principale, certaines illuminations ne seront pas posées. A l'école, la température évoluera entre 19° et 22°, sans changement, selon la période automnale ou hivernale. La température dans les salles communales sera bloquée à 21°. Des consignes

# COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

*L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : [www.mansac.fr](http://www.mansac.fr)*

## Conseil Municipal du 10 octobre 2022 (suite)

ont été données au personnel communal pour maîtriser les consommations. Une sensibilisation sera faite auprès des divers usagers des salles communales et club-houses.

## Conseil Municipal du 19 décembre 2022

**Présents :** Mmes DAVID, PORTE, VECCHI, COUSTILLAS, DALODIERE, GOUDOUR, SEREZAT  
Mrs LIMOUZIN, BOST, BARRAS, LABROUSSE, CHEVALIER, LAJOUS

**Absents excusés :** Mme PESTOURIE,  
M. MOUNEYRAC

### Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 10.10.2022

Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité des membres présents :

**Convention de mise à disposition de la plateforme de dématérialisation du Département :** suite à l'obligation de dématérialisation des marchés publics imposée par la réglementation en 2018, le Conseil Départemental permet aux communes d'adhérer à sa plateforme de dématérialisation Achat Public par le biais d'une convention de mise à disposition gratuite. Renouvellement de l'adhésion avec une nouvelle convention d'une durée de 5 ans du 01.01.2023 au 31.12.2027.

**Modification de la convention relative aux services communs ADS créés au 1<sup>er</sup> janvier 2015 entre la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive et les communes :** suite au désengagement de l'Etat, il a été constitué avec 45 communes de l'Agglo un service commun pour l'instruction des autorisations du droit des sols. Les conventions entre l'agglomération et les communes courent jusqu'au 31/12/2023, mais il

convient de les renouveler au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour intégrer les fonctionnements spécifiques aux actes dématérialisés (possibilité offerte au public depuis la création de la plateforme en mars 2022). Durée 5 ans.

**Assurance statutaire du personnel :** le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel arrive à échéance. Il convient de prévoir un nouveau contrat. La proposition de la CNP est retenue à compter du 01.01.2023 pour 1 an.

**Convention de redevance spéciale incitative communale pour l'enlèvement des déchets non ménagers :** signature de la convention qui définit les relations contractuelles entre le SIRTOM de la région de Brive et la commune pour la collecte et le traitement des déchets non ménagers assimilables aux ordures ménagères réalisés par le SIRTOM, conformément aux dispositions légales en vigueur.

**Participation aux frais de scolarisation écoles de Brive :** la ville de Brive sollicite le versement d'une participation aux frais de scolarisation de 1 149.12€ pour la fréquentation de 3 enfants de Mansac dans les écoles de Brive.

**Tarifs communaux 2023 :** en 2021 et 2022 les tarifs du périscolaire n'ont pas été augmentés compte-tenu de la crise sanitaire COVID. Vu la conjoncture économique, les élus ont conscience des difficultés que peuvent rencontrer les familles. Le constat est fait d'une hausse des prix importante en 2022 avec notamment une augmentation du coût de l'alimentation et de l'énergie. Il est décidé de ne pas augmenter les tarifs communaux sauf le prix du repas au restaurant scolaire pour aider à compenser la hausse des prix des produits alimentaires. Le prix du repas serait augmenté de 5 centimes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Attribution marche fauchage :** depuis 2019, le fauchage des accotements de voirie et des



---

# COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

---

*L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : [www.mansac.fr](http://www.mansac.fr)*

## Conseil Municipal du 19 décembre 2022 (suite)

chemins a été confié à un prestataire extérieur pour un fauchage raisonné de printemps entre mi-mai et fin juin, un fauchage approfondi à l'automne avant le 30.09, un fauchage des chemins ruraux avant le 30.09. 4 entreprises ont été consultées. La société HAMELIN est retenue pour un montant de 5 371€ HT soit 6445.20€ TTC. Durée 2 ans.

**Demande de subvention MAM :** Mmes Lacombe A. et Montagnac S. créent une MAM, Impasse Pégerin à La Rivière de Mansac. Elles ont obtenu, pour 2023, 3 agréments chacune avec une possibilité de passer à 4 en 2024 plus un 5<sup>ème</sup> en péricolaire. Le statut juridique retenu est une Association Loi 1901 MAM Arc En Ciel. Les MAM locataires d'un bâtiment communal bénéficient généralement d'un loyer modéré. Dans leur cas, le bailleur est privé avec un loyer au prix du marché. Pour rester compétitive par rapport à d'autres MAM, elles sollicitent la commune pour une subvention. Il est décidé d'attribuer une aide exceptionnelle au démarrage de 1500€ à prévoir au BP 2023 pour l'association MAM Arc en ciel. Cette MAM permet de renforcer l'offre pour la petite enfance sur notre commune.

**Tarifs Tennis Club Mansac 2023 :** validation des tarifs pour l'usage des terrains de tennis soumis par le TC Mansac.

**AMO Maison Médicale :** suite aux réunions tenues avec les professionnels de santé, La Mutualité, l'Agence Départementale Corrèze Ingénierie, le constat est fait de trop d'incertitudes qui remettent en cause le projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle. Les professionnels de santé ont décidé d'un fonctionnement de la « MSP hors les murs » et sollicitent la commune pour l'aménagement de l'annexe mairie en Maison Médicale par la création de 2 cabinets médicaux. Par ailleurs, la

commune remettra en état l'appartement situé au-dessus de la garderie Rue de l'Ecole pour l'accueil de médecins stagiaires. Dès que 2 nouveaux médecins seront installés à La Rivière, le projet de construction de MSP pourra être remis à l'étude. Consultation pour une équipe de maîtrise d'œuvre dans le cadre d'une AMO pour la transformation de l'annexe.

**Autorisation d'engagement de dépenses 2023 :** en vertu des dispositions de l'article L612-1 du CGCT, autorisation de mandater, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, toutes les dépenses d'investissements dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement. En prévision du règlement des travaux d'investissement début 2023.

**Délibération modificative :** les dépenses en « personnel non titulaire » sont supérieures à l'inscription budgétaire 2022 de 9 313.03€. Les recettes « Droit de mutation » ont été plus élevées de 20 000€. Pour des raisons comptables, il y a lieu de prévoir une délibération modificative qui prévoit la couverture de ladite dépense par cette recette.

## Informations :

**Fibre :** l'Agglo de Brive demande à l'Etat de rompre le contrat la liant à Orange à propos du déploiement de la fibre sur le territoire des communes historiques ainsi que des sanctions financières de 9 à 25 millions d'euros. Volonté de confier la tâche au syndicat mixte DORSAL (public) qui a déployé la fibre sur les territoires ruraux à 100%.

**Eclairage public - illuminations :** rappel de la décision prise de réduire l'amplitude de l'éclairage public nocturne sur l'ensemble de la commune et de maintenir de l'éclairage sur toute la commune au moment des transports scolaires pour des questions de sécurité. La période des illuminations de Noël est réduite.

# COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

*L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site Internet de la mairie : [www.mansac.fr](http://www.mansac.fr)*

## Conseil Municipal du 19 décembre 2022 (suite)

**Création de 200 nouvelles brigades de gendarmerie :** les communes ont été destinataires d'un courrier de l'Etat en date du 05.12 informant de ce programme. La commune doit disposer de l'immobilier, des réseaux de télécoms, des logements...Compte-tenu de notre proximité avec la gendarmerie de Larche, une telle demande n'est pas pertinente.

**Subvention exceptionnelle sapin :** L'association Les chemins de Mansac a sollicité la commune pour l'achat d'un sapin de Noël positionné place du 19 mars à La Rivière. Une animation a été créée avec une marche nocturne et la décoration du sapin par les enfants présents. Une subvention exceptionnelle correspondant au prix du sapin de 65€ sera inscrite au BP 2023.



---

# COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

---

Le 1<sup>er</sup> CME a été élu le 16 février 2012. De nombreux sujets sont abordés par ces jeunes élus. Si au départ, les thèmes concernent **le cadre de vie à l'école**, progressivement la réflexion s'élargit : **environnement, sécurité, solidarité, propositions d'animations (concours du plus bel animal de compagnie) ...**

## Election du 21 novembre 2022

Le CME a complété son équipe suite au départ en 6<sup>ème</sup> de certains. **Les élus du CM1 ont tenu le bureau de vote** : urne, signatures de la liste électorale, tampon. A tour de rôle, **les élèves du CE2 ont préparé leur bulletin** dans le plus grand secret.

**Les nouveaux élus sont** : Emma BOULEZ, Loïs FROIDEFOND, Thaïs GUICHARD LAGORSSE, Rodrigo MONTEIRO REBELO



## Conseil Municipal des Enfants du 28 novembre 2022

### Présents :

**CM2** : Johan CAMBONIE, Sarah CHEVALIER, Naël PIGNOT

**CM1** : Manon FABRE, Léo ZOLLET

**CE2** : Emma BOULEZ, Loïs FROIDEFOND, Thaïs Guichard LAGORSSE, Rodrigo MONTEIRO REBELO

**Mairie** : Mme Régine PORTE (adjointe au maire) et Mlle Sophie COUSTILLAS (conseillère municipale)

**Absentes excusées** : Kamilia MESKI, Leena PEYDECASTAING

### Accueil des élus

Nous avons présenté le Conseil Municipal aux enfants nouvellement élus, leur rôle, leur recherche d'idées pour l'école, pour la commune, etc.

### Les Projets

- **Le CME aimerait que l'école soit décorée pour Noël** : achat de guirlandes solaires par la mairie, réalisation de paquets cadeaux à suspendre par les enfants présents à la garderie du mercredi et au centre de loisirs (vacances d'automne)
- **Les élus ont souhaité retravailler «la charte de bonne conduite »** notamment pour le restaurant scolaire. Une nouvelle affiche a été réalisée.
- **Des problèmes au niveau des toilettes** ont été signalés (rouleaux entiers dans la cuvette ou complètement déroulés). Nous allons prendre contact avec le fournisseur pour une proposition de matériel plus adapté à des enfants.
- **Le CME demande un drapeau pour le besoin d'un jeu dans la cour.** Celui-ci est acheté.
- **Un composteur a été installé.** Les enfants de la classe de Mme ALIBERT se relaient toutes les semaines pour son bon fonctionnement et son approvisionnement.
- Les élus souhaitent informer les enfants de l'école sur la **nécessité de ne plus se jeter ou se pendre aux cages de foot** pour la sécurité de tous et le bon état du matériel.

Clôture de la réunion à 13H20 autour d'un jus de fruit et quelques gâteaux.

**Un grand merci à nos élus du CME pour leur sérieux et leur envie de partage.**



# NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

**Arnaud grafteaux**  
Atelier de lutherie  
Siret: 910 930 585 00013  
0640200849  
arnaud.grafteaux@gmail.com



**Graft/art**  
1636 route du Perrier 19520 mansac ★

conserves  
**LAPEYRIE fils**  
www.conserve-laheyrie.fr

nouvelle boutique  
en ligne  
Click & Collect



560 Impasse du Varay 19520 Mansac - 05.55.85.22.03

FABRICATION ARTISANALE FRANÇAISE



**FRUITS ET LEGUMES**  
**Frédéric COUSTILLAS**  
Impasse du Javanel / La Rivière  
19520 MANSAC

06.82.29.89.86



**Café-TABAC L'ESPÉRANCE**  
17 RUE PRINCIPALE  
19520 MANSAC

**FDJ** **PMU**

05.55.22.48.66

Loto, jeux à gratter, Amigo, PMU, timbres amendes et timbres-poste, photocopies, fax, cartes téléphoniques, vapotage, cartes grises, paiement de proximité, retrait d'argent toute banque

Du mardi au samedi : 7H00/20H00  
Le dimanche : 8H00/19H00

**AMIGO**

06 71 93 82 31

**MANSAC MOTO**  
Maintenance et réparation

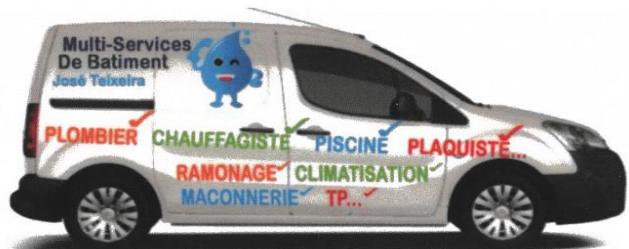
Place du 8 mai 1945  
19520 LA RIVIERE DE MANSAC

mansac.moto@gmail.com

Multi-Services  
De Batiment  
José Teixeira

**PLOMBIER** **CHAUFFAGISTE** **PISCINE** **PLAQUISTE...**  
**RAMONAGE** **CLIMATISATION** **MACONNERIE** **TP...**

tél. 06 46 40 09 86  
**jose.teixeira19310@gmail.com**  
N° Siret 822 250 452 00015



**Caractère**  
Le Jardin sur-mesure

**Bruno CAROLA**  
Artisan Paysagiste - Mansac

06 08 51 42 42  
contact@lesjardinsdecarafterre.fr

**Rosalie et Antonin**  
La douceur cousue-main



Lorette CALOCH  
La Chaise  
19 520 MANSAC  
rosalie.antonin@yahoo.com  
06 08 97 74 90

Créations couture  
pour les petits et la maison

**f** **ig**



# NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

**PIZZ'AMIS**  
**PIZZAS ARTISANALES**  
**LA RIVIERE DE MANSAC**  
 Tous les mercredis  
 de 17H00 à 22H00  
 Place du 19 Mars  
  
**A EMPORTER**  
**06.50.73.66.97**

  
**Elsa CAROLA**  
 Accompagnement  
 thérapeutique  
 et Bien-être  
**SOPHROLOGIE - EFT - AROMATHERAPIE**  
*Sur rendez-vous*  
**06.84.79.99.58**  
 PLACE DU 19 MARS 1962 - LA RIVIERE-DE-MANSAC  
 31 RUE DE LA FONTAINE BLEUE - BRIVE-LA-GAILLARDE

**POMPES FUNÈBRES SOULIER**  
  
*Une famille au service des familles depuis 1932*  
 Agence Brive Centre  
 Funérarium  
 32 bis av. Emile Zola  
 Agence Brive Ouest  
 Centre funéraire  
 Rue Louis Taurisson  
 19100 BRIVE  
 Agence de Malemort  
 Espace funéraire  
 Rue Eugène Freyssinet  
 19360 MALEMORT  
**Tél. 05 55 24 23 14**  
 Fax 05 55 24 53 44  
 www.pfsoulier.fr  
  
  

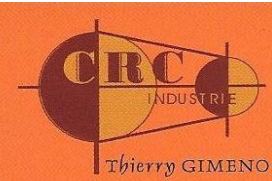
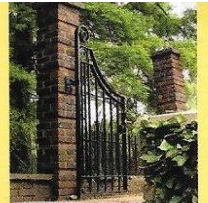

**Panier Sympa**  
  
 Supérette  
 La Rivière de Mansac  
 36 rue Principale  
 19520 Mansac  
**05 55 22 52 74**  
 Olivier MAGNERON  
 et Aurélie NOEL  
 Sirens 792 810 053 R.C.S BRIVE

**PIZZERIA LE PAZAYAC**  
  
 1039 route de Brive  
 24120 Pazayac  
**05 53 50 30 76**  
 J'ai Faim !!  
 Paiement de proximité  
 Timbres fiscaux et amendes  
 Glaces  
 Boissons fraîches à emporter  
 Vaporage  
**Du lundi au vendredi : 6H30-20H00**  
**Le samedi : 8H00-20H00**  
 OUVERT

**Gérard SAIGNE / GSD Conseil**  

- diplômé INSA Lyon : Génie Mécanique Conception
- DESS IAE Bordeaux : Gestion-Management des entreprises
- Ingénieur-Conseil en management QSE
- Responsable d'Audit certifié AFNOR Paris

 Parc industriel La Rivière 19520 MANSAC  
 Tél : 06.72.00.55.40 Fax : 05.55.87.78.24  
 Mail : gerard.saigne@wanadoo.fr

  
**CRC INDUSTRIE**  
 Thierry GIMENO  
 SERRURERIE CHAUDRONNERIE  
 CONSTRUCTION METALLIQUE  
 parc industriel  
 19520 La Rivière de Mansac  
 Port. 06 78 70 02 63  
  
 escaliers, portails,  
 rambardes...  
 crc.industrie@wanadoo.fr  
 Tél. 05 55 22 99 36

**A CASA 19**  
  
 15 Rue des Remparts  
 19310 ALEN  
**Stéphane MAESTRE**  
 Multi Services  
**07 69 09 19 62**  
 acasacorreze@gmail.com  
 Entretien  
 des pierres tombales  
 et des monuments  
 funéraires  
 479 850 653 - APRM 9521ZZ



# NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

**MAISON ROBIN**  
**TAPISSERIE DECORATION**



DEVIS GRATUIT




Le Seuil Bas  
19520 MANSAC  
Tél. : 06 73 99 10 89  
Mail : sylvie.robin@orange.fr  
SIRET : 501 708 721 RM19

Malemort - Brive - Mansac

**ÉCOLE DE MUSIQUE**  
**MARIE-LAURE DUTHEIL**

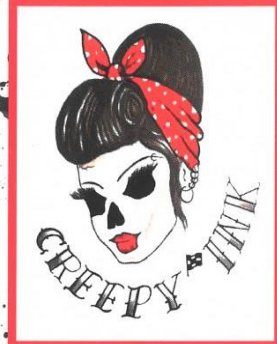
Cours particuliers dans une ambiance chaleureuse et conviviale!

Initiation musicale / Instrumentale (dès 3 ans)  
Cours adultes (méthode rapide)  
Cours : spécial seniors

Guitare Piano Accordéon

Styles:  
Variété - Moderne - Classique - Jazz

Tel: 06.95.44.36.90

**Tél : 06 30 42 09 07**  
**Mail : isabelle.beaurain@free.fr**  
**Facebook : CREEPY INK**

**BRUNEAU STEPHANE**  
**ELECTRICITE GENERALE**  
Neuf et Renovation - Chauffage Electrique -  
Climatisation - Alarme - Ventilation

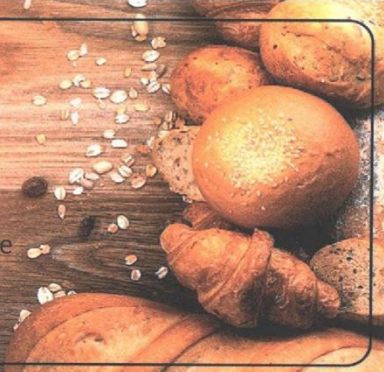


**TEL : 05.55.85.11.65**  
**PORT : 06.38.42.90.41**

**23 IMPASSE DU VIEUX FOUR**  
**19520 LA RIVIERE DE MANSAC**

*Boulangerie de la rivière*  
Philippe Cougrenoble

40 rue Principale  
19520 Mansac  
06 29 56 67 76  
05 55 85 18 47



**PIGNOT** TRAVAUX PUBLICS  
**PIGNOT** REVALORISATION

ZA de la Galive - 19600 Saint-Pantaléon de Larche  
Tél. : 05.55.17.08.32 - Fax : 05.55.17.07.23  
contact@pignot-tp.fr  
compta-fournisseurs@pignot-tp.fr

Chariots de supermarchés (neufs et reconditionnés)

Portillons et guidage

Stockage

Paniers de supérettes

Pièces détachées et maintenance des chariots

Accessoires, produits et stations d'hygiène

**Parc industriel de La Rivière**  
**21 rue de l'usine 19520 MANSAC**  
**Tél. : 05.55.86.17.10**  
**contact@bernier-service.com**  
**www.bernier-service.com**



# NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.



**GARAGE DE MANSAC**  
MECANIQUE / CARROSSERIE / DEPANNAGE  
**06 64 25 86 65**  
2 ROUTE DE LARCHE - LA RIVIERE DE MANSAC



**RICOH** Corporate Partner  
**BUREAUTIQUE & INFORMATIQUE**  
Système d'impression & Gestion documentaire  
Sauvegarde & Archivage  
Multimédia & Interactivité  
Consommable & Fourniture  
Mobilier & Aménagement  
[www.aelbureautique.com](http://www.aelbureautique.com)  
05 55 87 22 00  
@contact@aelbureautique.com  
AEL BUREAUTIQUE, 27 rue Ernest Comte, ZI de la Marquise, 19100 Brive-la-Gaillarde

Service à domicile

**HEBRARD Céline**  
Ménage, courses, coiffure  
6. Impasse du Pégerin  
19520 La Rivière De Mansac

Tél Domicile : 05 55 85 13 87  
Tél Portable : 06 77 86 15 07  
N° SIRET : 45312284800014

**S.A.R.L LANTERNAT & FILS**  
Maçonnerie - Plaque de plâtre - Carrelage  
Travaux funéraires  
Rue du Suquat, La Rivière de Mansac  
19520 Mansac  
Tél. : 05 55 85 37 93  
Port : 06 70 16 58 26  
[lanternatdavid@orange.fr](mailto:lanternatdavid@orange.fr)



**Aux SERVICES de la MAISON**  
PETITS TRAVAUX DU BATIMENT  
ENTRETIEN ESPACES VERTS

05 55 85 89 02  
06 88 50 58 38

**Société ELECTRO ZINC**  
TRAITEMENT DE SURFACE  
Zingage - Décapage - Grenailage - Peinture  
Parc industriel – La Rivière de Mansac  
19520 MANSAC  
Tél : 05 55 85 16 28  
Email : [electrozinc@orange.fr](mailto:electrozinc@orange.fr)  
Web : [www.electrozinc.com/](http://www.electrozinc.com/)



La petite boutique de Sonia  
Vêtement femme du 36 au 56  
6 impasse des coquelicots  
19520 la rivière de mansac

sacs , chaussures , bijoux  
06/79/24/51/42  
[lapetiteboutiquedesonia@gmail.com](mailto:lapetiteboutiquedesonia@gmail.com)  
page facebook

**COUVREUR, ZINGUERIE, RAMONAGE**  
Démoussage, isolation de combles  
**Lavaud Jean-Pierre**  
Le Sarradis 19520 MANSAC  
Tél. : 05.55.22.97.04  
Port : 06.18.57.18.91

# NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

**Bambou**  
Entreprise familiale depuis 1840 S.C.S.  
**COUVERTURE & ZINGUERIE**  
www.entreprise-bambou.fr

e-mail : entreprisebambou@orange.fr  
TEL : 05.53.50.04.16

**Actif Coiffure**  
Femme - Homme - Enfant  
*Fatima*  
05 55 85 04 18  
19 rue Principale - 19520 La Rivière de Mansac



MARIE CLAUDE ROUSSELIE-LAGORSSE  
52 AVENUE VICTOR HUGO  
24120 TERRASSON  
Tél. : 05 53 50 61 55  
terrasson-victorhugo@vision-plus.fr

## L'ATELIER DU MARBRE Georges VEYSSIERE

**BATIMENT & DECORATION** : sols et escaliers, cheminées, pierre façonnée à l'ancienne, dallages et aménagements extérieurs, aménagement de cuisines et salles de bains, mobilier, façades, aménagements de magasins.

**FUNERAIRE** : monuments, plaques gravées, entretien.

RN 89 « Les Escures » **24120 TERRASSON**

Tél. : 05 53 50 02 67 mail : veyssiere@latelierdumarbre.com

**DECOMARBRE** : Les Coteaux de l'Auzette ZI du Ponteix  
**87220 FEYTIAT**

**SCHOUMACKER** : 6 av. Gustave Eiffel **33600 PESSAC**  
Tél. : 05.56.36.50.00

s.a.s.u. **Ateliers M.C.C.**  
Mathieu MANCZAK

Le mas  
19310 BRIGNAC LA PLAINE  
Fixe : 05.55.85.24.45  
Port. : 07.86.21.06.05  
Mail : manczakmathieu@gmail.com

Frédéric CHEIZE

**FCMS**

Maintenance - Services

06.14.84.73.45

Maintenance industrielle:électromécanique / pneumatique / hydraulique -

Le Bourg 19520 MANSAC - frederick.cheize@free.fr

**FREYSSINET LALIGAND**  
BTP



CORREZE  
ZI DE BRIDAL  
19130 OBJAT

DORDOGNE  
ZAE LA TUILERIE  
24270 PAYZAC

**05 55 25 89 87**  
WWW.FREYSSINET-LALIGAND.COM



**beynat roche**

Produits pétroliers  
et assainissement,  
pour les  
professionnels et  
particuliers

ZA Le Guinassou - 24120 LA FEUILLADE  
Tél - 05.55.23.79.16 - www.beynatroche.fr



# NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

**SC PEINTURE**

2A Route de Cublac  
19520 Mansac

☎ 06 01 25 06 21

[sylviespeau@sfr.fr](mailto:sylviespeau@sfr.fr) SIRET : 451 156 707 RM 24



SAS Casadei et fils

fleuriste horticulteur  
jardinerie deuil mariage

 @casadeietfils

72 avenue du 18 juin  
19100 Brive-la gaillarde

05 55 86 15 36  
[casadeietfils@orange.fr](mailto:casadeietfils@orange.fr)

**SAS Casadei et fils**  
fleuriste horticulteur  
[casadeietfils@orange.fr](mailto:casadeietfils@orange.fr)



1408 Route de Périgueux 24120 Pazayac

**CHARPENTIER - MENUISIER**  
**TRAITEMENT DES BOIS**

**DESPLANCHES**

Tél. : 05.53.50.42.73 Mail : [direction@desplanches24.fr](mailto:direction@desplanches24.fr)



**IL & lagarde laronze**

- IL Plate-forme de broyage, concassage, criblage
- IL Travaux publics et routiers
- IL VRD Assainissement
- IL Tennis, Sols sportifs et Industriels

Tél : 05 53 50 26 22 - Fax : 05 53 50 33 93  
[www.lagarde-laronze.com](http://www.lagarde-laronze.com)

**SAS BRIGNAC CHAUFFAGE MAINTENANCE**  
Rémi RAMISSE

Maury - Les Marnas  
19310 BRIGNAC LA PLAINE  
05.55.22.79.39 / 06.24.89.04.01

 **VIEMANN PROACTIF**  
réparateur agréé

Chauffage gaz, fioul, Pompe à chaleur, Climatisation, Solaire,  
Thermodynamique, Entretien, Dépannages, Maintenance,  
Plomberie, Tuyauterie, Sanitaire, Salle de bain clés en main

[brignac.chauffage.maintenance@gmail.com](mailto:brignac.chauffage.maintenance@gmail.com)  
[www.brignac-chauffage-maintenance.fr](http://www.brignac-chauffage-maintenance.fr)  
SIRET 805 318 714 00013



**Galerie 64**

Sarl MOB.D  
**05.53.50.12.15**  
[www.galerie64.fr](http://www.galerie64.fr)

64 avenue Victor Hugo - 24120 TERRASSON - SIRET 315 311 670 00063



**BEAUTY COIF INSTITUT**  
COIFFURE MIXTE VISAGISTE CONSEIL

19600 LARCHE  
05 55 22 97 71

**LE CONCEPT**

ANTI-ÂGE • MINCEUR • FITNESS • BIEN-ÊTRE

 Avenue Pierre Mendès  
19100 Brive la Gaillarde  
**05 87 49 69 64**  
[www.leconcept-ka.com](http://www.leconcept-ka.com) 



# NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

**GONTRAND LASSAIGNE**  
 ARTISAN COIFFEUR - BARBIER  
 PROTHÉSISTE CAPILLAIRE - CONSEILLER EN IMAGE  
**05.55.87.49.44**  
 Mardi au Vendredi 9 h - 19 h (non-stop)  
 Samedi 9 h - 16 h  
 Avec ou sans RDV selon disponibilités

**MAAD Architectes**  
 Rond point du Colombier  
 19600 Saint Pantaléon de Larche  
 05.55.88.36.15

**ABPI**  
 FAUX PLAFONDS • CLOISONS  
 ISOLATION • JOINTEUR  
 DEVIS GRATUIT  
**Aurélien BURER**  
**06 62 22 27 97**  
 f ABPI abpisolation@gmail.com 24430 MARSAC sur L'ISLE  
 Secteurs d'activités : 24 (départements limitrophes) Inscrit au registre CMA 24

**Francis Trémouille**  
 TRAITEUR  
 51 CHEMIN DE CHEYNOU - ZA DE L'ESCURADE  
 19600 ST-CERNIN DE LARCHE  
 Tél. : 05 55 24 69 03  
 Fax. : 05 55 24 69 02  
 francis.tremouille19@orange.fr

**LACHAUX**  
**CARRIÈRES**  
 SABLES et GRAVIERS  
 Tél. 05 55 85 30 85  
 Fax. 05 55 85 47 80  
 carrieres.lachaux@orange.fr  
 www.carrieres-lachaux.com

Vitalité • Harmonie • Lâcher-prise • Sérénité • Énergie  
**Christel de Luca**  
 Sophrologue, Soins Énergétiques  
 Consultations au cabinet ou à domicile  
 Séances individuelles • Séances de groupe • Stages  
 06 62 74 43 91 • c.de.lucapro@gmail.com  
 La Rivière de Mansac 19520  
 www.cheminaucoeurdesoi.com

**24h/24 TOUTES DISTANCES**  
**TAXI**  
**VARETZ-MANSAC**  
 www.varetz-taxi.fr  
**Transports malades assis (TAP)**  
 • Hospitalisations (entrée-sortie-transfert)  
 • Consultations  
 • Traitements prolongés (chimio, rayons, dialyse)  
 • Rééducations (kiné, orthophoniste, etc...)  
 • Cures  
 Rue J.-B. Bardinal - 19240 VARETZ  
 Marie-Christine Dussier  
 06 85 80 18 79  
 Michel Massias  
 06 85 80 18 77  
 FPI Imprimerie - 1901 00101 A 20P 410 000

Un jardin, grand ou petit,  
 c'est la porte du paradis  
**Maçonnerie générale**  
 DALE • TERRASSE  
 CARRELAGES • MURS  
**NEUF & RÉNOVATION**  
**Espaces verts**  
 AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS  
 CRÉATIONS DE JARDINS  
**JRC Multi-Services à Mansac**  
 Jorge CERQUEIRA - 06 28 23 65 02  
 jorge11cerqueira@gmail.com  
**Justesse, Rigueur**  
**et Créativité à votre service**

# LA PAGE DES ASSOCIATIONS

## MANSAC, AU FIL DES PAGES

### Composition du bureau :

**Présidente :** Micheline TRONC

**Vice-Présidente :** Marie-France LABROUSSE

**Trésorier :** Jonathan FRATH

**Secrétaires :** Anne-Marie MOUNEYRAC et Aline POMMAREL

**Membres actifs :** Jeannette BOST, Maryse DEDOME, Lisette ROUSSEL,  
Michèle REGNIER, Monique LAUMOND



Notre association a participé au **marché de pays** qui a eu lieu au mois de juillet ainsi qu'à la **foire d'automne** du 9 octobre et vente de livres.

Nous avons accueilli les **enfants du Centre de loisirs** pendant les vacances scolaires avec mise en place de lectures, découverte de la bibliothèque pour certains d'entre eux et jeux.

Le week-end du 15 -16 octobre : **Exposition** sur « nourrir l'humanité, grain farine pain, l'eau ».

Le 16 octobre : l'**association « espoirs paysans »** nous a présenté une lecture théâtralisée sur le quotidien de leur vie d'agriculteurs.

### Animations envisagées :

- Participation au **concours des Lecteurs Corréliens** (de décembre à mars 2023)

- Accueil des enfants du Centre de Loisirs

D'autres animations seront prévues en 2023 mais pas encore arrêtées.



## AMICALE DES CHASSEURS DE MANSAC

**Composition du bureau :** **Président :** Jean-Pierre LABORIE

**1<sup>er</sup> Vice-Président :** Loïc PUYCHAFFRAY

**2<sup>ème</sup> Vice-Président :** Jean-Louis FORIE

**Secrétaire :** Jean-Paul LESCURE

**Secrétaire adjoint :** Patrice GRANGER

**Trésorier :** Alain PAULY

**Trésorier adjoint :** Roger VIALLE



**Au 2<sup>ème</sup> semestre 2022, nous avons participé :**

- Au marché festif du 9 juillet

- A la balade secrète du 27 août

- A la foire d'automne du 9 octobre

- Au téléthon du 2 décembre

**Nous prévoyons :**

- Un loto le 4 février 2023

- Un repas le 5 mars 2023

- Notre assemblée générale le 2 juillet 2023

# LA PAGE DES ASSOCIATIONS

## FNACA

### Composition du bureau :

**Présidents d'honneur :** Jean-Clément FAJARDIE et André PIGNOL

**Président :** Robert BOURZAT

**Trésorier :** Jean-Claude AUGER

**Secrétaire :** Agnès AUGER

**Vice-Président :** Jacques PENCHENAT

**Trésorier adjoint :** René MOUNEYRAT

**Secrétaire adjoint :** Jean Michel SERRE



Notre Assemblée Générale s'est tenue le 07 Novembre 2022, en présence de M. Limouzin Francis, représentant la municipalité.

**Tous les membres du bureau étaient présents ainsi qu'une vingtaine d'adhérents ou bienfaiteurs.**

Nous avons retracé les différentes activités du comité pour l'année 2022.



Le bilan financier a été présenté aux participants : celui-ci est positif.

**Un repas va être organisé le 19 mars 2023 et un buffet campagnard le samedi 08 juillet 2023.**

Nous allons étudier le projet d'un voyage d'une journée, demandé par les adhérents et bienfaiteurs présents.

## ASSOCIATION DE CHASSE MANSAC AVENIR

### Bureau :

**Président :** Guy COVERGNAT      Contact : 06.18.30.17.39

**Trésorière :** Martine NUNES

**Secrétaire :** Irène VILLENEUVE

**Commissaire aux comptes :** André PIGNOL

**Commissaire aux comptes adjoint :** Christophe COURNIL

**Conseil d'administration :** Philippe GILET, Alain SRAKA, Pascal ROBERT

Durant la saison de chasse, il a été prélevé 20 chevreuils et plusieurs sangliers. 4 renards ont été tués.

**Le repas de chasse est prévu le 11 mars 2023** à la salle polyvalente à 12 heures où de nombreux convives sont attendus midi et soir. En général, il est distribué plus de 120 repas à domicile.

Le budget de la société est sain et bien équilibré.



---

# LA PAGE DES ASSOCIATIONS

---

## LA BELLE EPOQUE

### Composition du bureau :

**Présidente :** Patricia VILLENEUVE

**Trésorier :** Daniel MENENDEZ

**Secrétaire :** Patricia VILLENEUVE

**Le club a participé à la Foire d'Automne** organisée au mois d'Octobre.

**Les adhérents se sont retrouvés autour de la table « Au Grand Codère »** pour une pause conviviale.

**Un loto** est en prévision pour le mois de mai 2023.

**Les membres se réunissent tous les mardis de 13h30 à 18h00 au mille-club** pour partager des parties de jeux de cartes, jeux de société.

**Le club est ouvert à tous.**



## LA GRAINE ET L'IDEE

### Composition du bureau :

**Président :** Jacques POUCHOUX

**Trésorier :** Michel DAUMAS-BROS

**Secrétaire :** Pauline MERIGOT

**Vice-présidente :** Claudine MERIGOT

**Trésorier-adjoint :** Laurent LAGRAVE

**Secrétaire-adjointe :** Francine MENENDEZ



- **Présentation de l'histoire de l'église Saint Sigismond :** les documents sont exposés à l'intérieur de l'église dans 7 cadres et 2 classeurs à consulter sur place. **En septembre pour les Journées du Patrimoine, les bénévoles étaient présents à l'église pour accueillir le public.**

- **Le livre sur Mansac est disponible au tarif de 25 €.** C'est la suite du Livre Recueil réalisé en 2016 (format 210 x 297, 242 pages) sur l'histoire, la vie à Mansac et à La Rivière, avec plus de 300 illustrations. L'objectif de l'association est de faire mieux connaître la commune. Le côté découverte nous a passionné et nous nous sommes laissés emporter dans cette aventure. Nous n'avons pas voulu garder les informations recueillies au fond des cartons. Ce deuxième livre n'était pas prévu mais comme beaucoup de documents sont arrivés après la publication du premier, nous avons décidé de continuer.

- En 2023, nous ferons de notre mieux pour répondre aux demandes qui nous seront faites.

Contact : [lagraineetlidee@gmail.com](mailto:lagraineetlidee@gmail.com) – tél : 06 73 26 58 28.



# LA PAGE DES ASSOCIATIONS

## COMITE DES FETES

### Bureau :

**Président** : Jean-Bernard DELMAS

**Trésorière** : Janine DELMAS

**Secrétaire** : Carine SEREZAT

**Vice-Président** : Thierry VILLENEUVE

**Trésorière Adjointe** : Aurélie DELMAS

**Secrétaire Adjoint** : Guy GRAVE

Le Comité des Fêtes a organisé **un méchoui** le 16 juillet, **une soirée « Choucroute »** le 5 novembre et **le marché de Noël** le 4 décembre.



En 2023, le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous pour **la fête votive** qui aura lieu **les 29 et 30 avril** et pour le **traditionnel casse-croûte républicain** le **1<sup>er</sup> mai**.

## LA PETANQUE RIVERAINE



### Composition du bureau :

**Président** : Sébastien SAMBAT

**Trésorière** : Maïline ABREU

**Vice-président** : Damien GAUTHIER

**Secrétaire** : Corinne LAVAL

Lors des qualificatifs, 3 équipes se sont qualifiées pour le championnat de France UFOLEP A St Vaury, le week-end du 24 juillet :

- **En doublette féminine** : Angélique BOUNAIX et Anne DELGADO
- **En doublette mixte** : Corinne LAVAL et Sébastien SAMBAT (champions « départemental 2022 »)
- **En triplette double appartenance** : Damien GAUTHIER, Jérôme GINIER, Julien PESTOURIE

Le club a **organisé plusieurs concours** qui ont remporté un franc succès.

La pétanque riveraine a commencé les reprises de licences UFOLEP début septembre. Le club compte à ce jour **une trentaine de licenciés**.

En 2023, **plusieurs investissements sont prévus** (réfection des terrains, cabanon pour graphique, achat d'un chapiteau pour l'organisation des repas).



# LA PAGE DES ASSOCIATIONS

## AMICALE LAÏQUE



L'Amicale Laïque a tenu son Assemblée Générale le 30 septembre 2022.

### Composition du bureau pour l'année 2022-2023

**Président :** Vincent CHEVALIER

**Vice-présidente :** Amandine COMBAS

**Trésorière :** Marie DOS SANTOS

**Secrétaire :** Vincent CHEVALIER

**Membres actifs :** Caroline GURY, Alexandra LACOMBE, Aurélie NOEL, Nicolas MERIGOT

Le 13 décembre, les enfants ont eu la joie de voir le Père Noël leur rendre une petite visite. Il a offert à chaque enfant **un livre ainsi que des jeux et du matériel pédagogique pour les classes. Un goûter a également été offert à chaque enfant.** Le spectacle de théâtre offert par l'association n'a pas pu se tenir comme prévu. Il se déroulera en mars.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page **Facebook** (Amicale Laïque Ecole de La Rivière de Mansac) et à vous abonner aux notifications de notre association sur l'application **Intramuros**.

Education, Enfance, Jeunesse



Amicale Laïque



Education, Enfance, Jeunesse



Amicale Laïque



**Bonne année et meilleurs vœux à tous**



## CPR MANSAC

### Composition du bureau :

**Président :** Bernard VAYSSE

**Vice-Président :** René FROIDEFOND

**Trésorière :** Catherine VAYSSE

**Secrétaire :** Béatrice BROS

Nous remercions **les agriculteurs** de nous laisser chasser sur leurs terrains et dans leurs bois. Sans eux, nous ne pourrions pas réaliser notre tableau de chasse.

Nous remercions **Mme Isabelle DAVID et son équipe** pour la mise à disposition de la salle polyvalente.

Au second semestre 2022, notre société de chasse a pu **participer à la foire d'automne et au téléthon.**

Au premier semestre 2023, nous organisons **un repas mique et petit salé le samedi 18 février.**

**Merci à tous nos bénévoles pour leur dévouement.**



# LA PAGE DES ASSOCIATIONS

## WESTERN ATTITUDE 19



75 Impasse du Vieux Moulin – La Borderie

19520 Mansac

Contact : Martine Guitard

Tél. 06.08.46.65.76

Mail : westernattitude19@gmail.com



### Composition du bureau :

**Présidente :** Martine GUITARD

**Trésorière :** Marion GUITARD

**Secrétaire :** Christian ROQUES

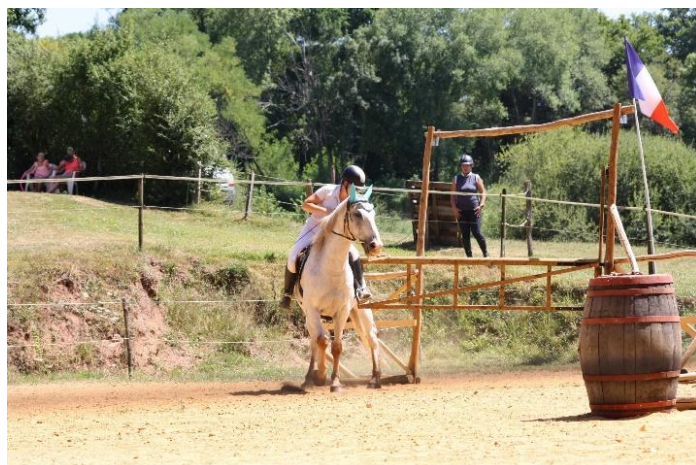
### Activités de l'association en 2022 :

Nous avons organisé, d'avril à novembre, sur notre carrière et notre parcours, 6 week-ends de **stage de Mountain Trail Horses et d'Équitation Western**.

Le 17 juillet et le 6 août, nous avons organisé **deux concours de Mountain Trail Horses** qualificatifs pour la finale nationale MTHA-FREF fin août.

Les 10 et 11 septembre ont eu lieu **les « American Days »**, le concours annuel de notre association qui a connu comme chaque année un franc succès tant par les cavaliers que les convives du repas festif du samedi soir.

Le 8 octobre, les cavaliers de l'association ont participé à un **stage de tri de bétail et de conduite de troupeau** à Saint Yrieix.



L'assemblée générale se tiendra courant janvier 2023. Au cours de celle-ci seront déterminées les dates des stages au rythme d'un par mois, celles des deux concours ainsi que des diverses activités proposées à nos adhérents.

---

# LA PAGE DES ASSOCIATIONS

---

## MANSAC LOISIRS

### Composition du bureau :

**Président :** Yvon SAIGNE      **Vice-Président :** René MOUTON  
**Trésorier :** Jean Michel MIGINIAC      **Secrétaire :** Jean Luc BOUDY  
**Responsable "Marche des lundis" :** Claudine MERIGOT (contact : 06 73 26 58 28)  
**Responsable "Chorale" :** Marie-France LABROUSSE (Contact : 06 88 44 28 19)  
**Membres au bureau :** 22 personnes

**La fête de la musique** prévue pour la soirée du 26 juin place de l'église à Mansac avec pour invités 5 chorales régionales, des musiciens et une école de danse, tant attendue par les membres de la chorale de Mansac Loisirs "MansACapella" a été annulée pour raison météo. En compensation, les choristes de Mansac se sont réunis autour d'un repas improvisé, bien à l'abri du mauvais temps, pour clôturer cette saison en chansons !

**La "Randonnée semi-nocturne"** du samedi 2 juillet était une reprise de l'activité après une année de covid + une annulation pour mauvais temps en 2021. Après un parcours de 9 km autour de Mansac, les randonneurs se sont réunis vers 22h30 pour une collation dîner dans la bonne humeur.

**Le "Marché festif"** réalisé en inter-associations a eu lieu le samedi 9 juillet. C'était une reprise après covid de cette activité. Elle a eu lieu tôt dans la saison estivale et la participation a été jugée moyenne au regard du nombre plus important de personnes lors des années précédentes.

**Le samedi 27 août à Mansac a eu lieu une "Balade secrète en Corrèze"**. Cette randonnée sur un circuit atypique était organisée en inter-associations sous l'égide du Conseil Départemental. Il avait choisi entre autres, le projet de la commune de Mansac pour faire partie des 11 balades du département pour l'été 2022. La thématique était de faire découvrir aux nombreux marcheurs venus de tout le département, des panoramas insolites, des activités ludiques et des lieux du patrimoine. Cette manifestation a rassemblé 147 participants dont 110 sont restés pour se restaurer sur place, grâce au barbecue des organisateurs. Cette année le traditionnel repas entrecôtes de l'association a recommencé après 2 années d'interruption. Malgré les réticences liées au covid, il a connu une bonne fréquentation.

**La "Randonnée d'automne"** du 25 septembre sur un circuit de 14km à Perpezac-le-Noir a connu une participation moyenne, mais le temps était incertain.



---

# LA PAGE DES ASSOCIATIONS

---

## MANSAC LOISIRS (suite)

La **"Foire D'automne"** réalisée en inter-associations a été un grand succès. Par cette belle journée d'octobre, cette manifestation qui prend de l'ampleur année après année, a connu une importante affluence. Les repas à la salle polyvalente et les produits de bouche proposés sur les stands ont été très convoités. La zone pique-nique en partie ombragée au sein même de la foire a été pour la 2ème année consécutive très appréciée. La fabrication du jus de pommes a permis d'écouler plus de 1200 L, mais hélas en quantité insuffisante pour satisfaire la demande toujours croissante. Cette année, par manque de place, des exposants au vide grenier n'ont pas pu être acceptés.

La **"Marche des Lundis"** de l'activité randonnée pédestre, a souffert de la forte chaleur cet été. Ce n'est qu'au passage à l'heure d'hiver (14h) le 26 septembre que la participation est redevenue importante. Le groupe compte 76 inscrits dont 12 nouveaux cette année. La fréquentation hebdomadaire varie de 10 à 35 pers. selon la période et la météo. Chaque semaine le départ du circuit est envoyé à tous pour donner le lieu de rassemblement, et une fiche de présence est tenue à jour. Les marches sont ouvertes à tous ceux qui ont les capacités physiques et l'envie d'y participer. Les enfants accompagnés par un adulte sont les bienvenus. Chaque participant s'engage à respecter le règlement et les consignes de sécurité.

La **Chorale de Mansac Loisirs "MansACapella"** a repris son activité le 26 septembre 2022. Dirigée avec brio par Félicie VERBRUGGEN, elle invite encore et toujours les amateurs de chant à venir se retrouver pour chanter dans une ambiance chaleureuse, détendue, enrichissante, épanouissante, bienfaisante, pour cette nouvelle saison 2022/2023. Une vingtaine d'adhérents (une quinzaine l'année précédente) ont recommencé les séances qui ont lieu au 1000 club tous les lundis de 20h15 à 22h15 (sauf vacances). Les 3 premières séances d'essai sont toujours offertes. MansACapella s'associe avec 4 autres chorales (venant d'Yssandon, Montignac, Vars sur Roseix et Ste Féréole) pour former l'ensemble "Alléchante" toujours sous la houlette de Félicie VERBRUGGEN.

### Divers rassemblements sont prévus, notamment :

- St Germain les Vergnes le 3 déc. 2022 (17h) concert du marché de Noël.
- Montignac sur Vézère le 8 déc. (18h 30) concert du marché de Noël
- Yssandon le 11 déc. (14h) répétition générale
- l'EHPAD Charles Gobert le 21 janv. 2023, (après-midi) concert pour les résidents et leurs familles
- Ste Féréole le 18 juin (17h) concert
- Vars sur Roseix le 21 juin (20h30) concert de la fête de la musique
- Mansac (bourg) le dim. 25 juin (18h) soirée concert en plein air, à l'occasion de la fête de la musique, ouverte à tous, (entrée gratuite - boisson et collation offertes)

Pour tous renseignements s'adresser à la responsable d'activité (Marie-France LABROUSSE)

### Prévision d'activités de l'association pour le premier semestre 2023

- |                                                     |                                               |
|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| - Assemblée générale en février                     | - Randonnée de printemps courant mai          |
| - Fête de la musique le 25 juin (clôture la saison) | - Randonnée nocturne le 1er samedi de juillet |
| - Activités habituelles en inter-associations       | - Marche des lundis toutes les semaines       |
| - Chorale chaque lundi soir sauf vacances scolaires |                                               |



# LA PAGE DES ASSOCIATIONS

## OLYMPIQUE LARCHE LA-FEUILLE MANSAC

### Composition du bureau :

**Président :** Paul SEIXAS

**Vice-Président :** Philippe DA SILVA

**Trésorier :** Bernard MIGINIAC

**Secrétaires :** Gaëlle MIGINIAC et Sandrine LETOUX

**Référents parents :** Christophe PASLER et Julien SOLER

**Membre doyen :** Manuel SEIXAS

**RTJ :** Tiago Silva RODRIGUES



La saison 2022 signe le retour à la vie normale, avec encore des contraintes liées à la crise sanitaire. L'activité a cependant repris de manière normale ou presque.

Le nombre de licenciés est redevenu assez important, l'OLLFM dépassant les 200 licenciés à ce jour, qui se répartissent des plus jeunes U7 aux vétérans. Des séances pour les enfants de 5 ans ont lieu le samedi sans qu'ils puissent être licenciés.



L'école de foot pour sa part représente plus de 110 licenciés ; l'objectif étant de conserver nos jeunes et développer la catégorie U17 où les enfants sont encore peu nombreux. Une entente avec Brignac a été conclue afin de faire évoluer nos licenciés sur cette tranche d'âge. Cette entente fonctionne également en U15 et cela afin d'envisager, début 2023, une seconde équipe en mutualisant les effectifs des 2 clubs puisque l'OLLFM compte 21 enfants dans cette catégorie. Pour les séniors, malgré un nombre important de licenciés, le club n'a conservé que 2 équipes, l'équipe C étant régulièrement en manque d'effectif (absences, blessures, moins de bénévolat).

Au niveau sportif, l'équipe A a réalisé une bonne saison en se classant à la troisième place de leur poule de première division départementale mais un peu plus d'assiduité et un brin de réussite aurait sans doute permis mieux. L'équipe B a réalisé une saison moyenne, contrariée par ce manque d'assiduité et de régularité de l'ensemble des séniors. Cette fin d'année est cependant bien meilleure avec une place sur le podium et pourquoi pas, si le début d'année 2023 est réussi, une montée à disputer. L'investissement est bien plus important également, ce qui laisse bon espoir. La petite déception aura été la coupe de la Corrèze où l'équipe Fanion s'incline aux tirs aux buts face au futur champion de la Corrèze de première division et cela en quart de finale. A l'école de foot, les U11 ont fait carton presque plein en se classant 3<sup>ème</sup> du challenge départemental derrière Tulle et l'Esa Brive et remportent entre autres le tournoi du 1<sup>er</sup> mai du club et celui d'Ussac. Une saison normale pour les autres catégories. Il faut bien entendu améliorer certains points : recrutement de bénévoles et formation des éducateurs sont des axes de travail. Pour cela, le club dispose d'un BPJEPS que nous avons embauché en CDI à la fin de la formation grâce à des subventions, des sponsors et à la bonne santé financière du club. Nous avons conservé un autre BPJEPS en formation pour la saison en cours. Parmi les points très positifs de la saison, la réussite du tournoi du 1<sup>er</sup> Mai est une réelle satisfaction : 24 équipes dans les catégories U11 et U13, de nombreuses personnes présentes et une forte mobilisation de bénévoles et amis du club ont permis de réaliser un superbe tournoi.

**L'OLLFM remercie l'ensemble des sponsors, les municipalités, et tous les autres acteurs pour leur aide.**



# LA PAGE DES ASSOCIATIONS

## SCR MANSAC

### Composition du bureau :

**Président :** Patrick TENEZE

**Trésorière :** Stéphanie MATHOU

**Secrétaire :** Sabine ARENES

**Vice-Président :** Jérôme BAC

**Trésorier adjoint :** Daniel MERCIER

**Secrétaire adjointe :** Sophie COUSTILLAS



Cette nouvelle saison s'annonce prometteuse car nous avons fait un très bon recrutement composé de joueurs expérimentés et de juniors issus de notre école de rugby. Ceci nous permet **d'engager une équipe première et une équipe réserve** en championnat de Régionale 2.

Pour cette saison, nous avons une belle progression de licenciés : **plus de 100 licences joueurs de moins 6 ans à plus de 18 ans, 12 entraîneurs diplômés ou en cours de formation et une dizaine de dirigeants et bénévoles.**

**L'ERCC (l'Ecole de Rugby du Causse Corrèzien)** regroupe **plus de 210 enfants.**

Nous félicitons nos nouveaux diplômés, un pour l'équipe seniors et deux pour l'école de rugby. De plus, nous avons deux personnes en cours de formation.

La forte augmentation des licenciés dans les petites catégories de l'école de rugby rend nécessaire la présence d'éducateurs diplômés et d'encadrants.

Durant cette saison, **nous allons demander la labélisation FFR** pour l'école de rugby du SCR Mansac car nous avons un nombre de joueurs suffisants (des moins de 6 ans au moins de 14 ans) et le nombre d'éducateurs requis pour obtenir cette reconnaissance de la FFR.



### Manifestations prévues au 1<sup>er</sup> semestre 2023 :

- le 25 Février : loto
- le 08 Avril : soirée entrecôte

Merci à tous ! joueurs, dirigeants, bénévoles et partenaires (qui sont très importants) qui travaillent pour faire de ce club ce qu'il est.

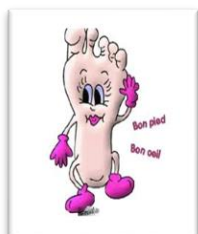
Un remerciement également à la Mairie pour son aide toute au long de l'année.



**ECOLE DE RUGBY**  
**CAUSSE CORREZIEN** U6 - U8 - U10 - U12

# LA PAGE DES ASSOCIATIONS

## BON PIED BON ŒIL « Gymnastique douce - Equilibre »



### Composition du bureau :

**Présidente :** Evelynne BOURG 05 55 85 46 11  
**Secrétaire :** Laurence AUZELOUX 05 55 85 16 98  
**Secrétaire adjointe :** Marie-France LABBAT  
**Trésorière :** Sylvette DELMONT 05 55 85 20 50  
**Trésorière adjointe :** Françoise VIVES



**Pratiquez du sport-santé avec l'association Bon Pied Bon Œil  
tous les jeudis de 9H00 à 10H00 à la salle polyvalente de La Rivière de Mansac !**

La saison 2022/2023 a très bien démarré : en effet, nous venons de **retrouver notre effectif d'avant Covid** et anciennes et nouvelles se retrouvent avec plaisir dans une ambiance chaleureuse et décontractée autour de notre sympathique animatrice EPGV Christine.  
Bravo et merci à toutes.

Venez rejoindre notre groupe tous les jeudis pour une séance de gymnastique d'entretien ouverte à tout public, homme ou femme. Se munir d'un certificat médical de non-contre-indication, d'un tapis de gym et de votre bonne humeur !  
2 séances d'essai !



## ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE VEZERE CAUSSE

Quand j'entends : « Ah bon, il y a une école de musique ! »

Eh oui, il y a 13 ans une école de musique ouvrait ses portes aux enfants et aux adultes des cantons de Charrier, Chasteaux, Cublac, Larche, Lissac

sur Couze, Mansac, Saint Pantaléon de Larche et Saint-Cernin-de-Larche. L'EMIVC propose un choix varié de pratique instrumentale individuelle : la batterie à Cublac ; la clarinette, la flûte, la guitare, le piano, le violon, le saxo, et l'éveil musical à Larche ; l'accordéon chromatique et la trompette à Saint Pantaléon de Larche.

Cette année, nous accueillons **60 élèves** qui ont la possibilité de participer à des ateliers collectifs : **Chorale, Orchestre, Groupe Musique actuelle.**

Mais comme être musicien ne signifie pas seulement s'entraîner seul chez soi, chacun aura l'opportunité de présenter son travail, sa musique lors d'une des **trois auditions publiques** qui se dérouleront le 2 février, le 6 mars et le 5 avril.

**Le spectacle de fin d'année** aura lieu le 3 juin 2023 à la salle des fêtes de Lissac. Afin de vous faire découvrir toutes ces pratiques, nous vous invitons nombreux. L'entrée est gratuite !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Amélie Chaumont (Présidente) au 06.76.91.59.80 ou envoyer un email à [emicl19600@gmail.com](mailto:emicl19600@gmail.com)

**La commune de Mansac a subventionné cette association à hauteur de 600 euros pour 2022/2023.**





---

# LA PAGE DES ASSOCIATIONS

---

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE « C'EST LA FORME »

### Composition du bureau :

**Présidente :** Delphine FARFAIT

**Secrétaire :** Pascale LEVET

**Trésorière :** Marie-France LABROUSSE

**Vice-Présidente :** Sandrine LAJOUS

**Secrétaire adjointe :** Jackie MEYNARD

**Trésorière adjointe :** Béatrice BROS

**Notre assemblée générale** s'est déroulée au mois d'octobre et nous avons acté l'organisation suivante et fixer le prix de la cotisation à 40 € pour la saison 2022/2023.

### Les séances du Club de Gym se déroulent :

- les mardis de 19H30 à 21H00 – salle polyvalente de la Rivière, à l'exception des vacances scolaires.
- les jeudis de 19H30 à 21H00 - salle polyvalente de la Rivière, à l'exception des vacances scolaires.

Pour les séances du mardi seulement, à partir du mois d'avril et avec l'arrivée du beau temps, le club vous laisse le choix entre des séances de marches autour des communes avoisinantes ou une séance d'APE en salle.

**Le club compte 30 licenciés** venant de la Commune de Mansac ou des communes alentours.

Un rappel des 10 règles d'or du sportif a été communiqué aux adhérents.

**Nos séances d'APE** s'effectuent dans une ambiance conviviale, où bonne humeur, partage et effort sont au rendez-vous. Nous vous proposons un programme d'échauffement, coordination, renforcement musculaire, gym avec différents agrès (poids, élastiques, bâtons, ballons paille, STEP), travail des abdos et des fessiers, pour terminer par des étirements et/ou de la relaxation.

Pour s'inscrire aux cours, **un certificat médical de non-contre-indication** à la pratique de la gymnastique d'Entretien (APE) et Randonnées Pédestres est nécessaire. Le matériel : ballons, bâtons, élastiques, haltères est fourni par le club. Les STEP et les tapis seront à prévoir par l'adhérent(e).

Apporter une bouteille d'eau. Deux ou trois séances d'initiation sont autorisées en début d'année pour permettre aux hésitant(e)s d'effectuer un choix.



# LA PAGE DES ASSOCIATIONS

## LES CHEMINS DE MANSAC



Tél : 06-84-13-28-92  
Mail : cheminsmansac@gmail.com  
Web : lescheminsdemansac.fr  
[www.facebook.com/Les-Chemins-de-Mansac](https://www.facebook.com/Les-Chemins-de-Mansac)  
<https://www.youtube.com/@lescheminsdemansac4316>



Depuis la création de notre association le 3 avril 2021, nous continuons à réhabiliter, aménager, entretenir les chemins autour de la commune de Mansac afin que différentes activités puissent y être réalisées (marche, VTT, équitation...). Nous adhérons à la Fédération Française de Randonnée Pédestre et à la Fédération Equiliberté. Nous sommes toujours dans l'innovation avec différentes activités au sein de notre commune, pour petits et grands. Cette année encore a été pleine de surprises et de belles randonnées !! **Nous avons organisé :**

- **La randonnée de Pâques**
- **La randonnée des petits Ruisseaux** au mois de juin
- **Un rallye équestre** avec la participation de 22 cavaliers qui fut un succès (parcours de 18 et 27 kms)
- **Une randonnée de 3 jours** au mois d'août (cavaliers et marcheurs). Cette année, celle-ci s'est déroulée à Bars en Dordogne. L'année prochaine celle-ci se fera autour de Hautefort.
- **Participation aux balades secrètes** le 27 août 2022 organisées par le Conseil Départemental de la Corrèze (avec une démonstration équestre de travail en liberté par une adhérente de notre association)
- **Une sortie « adhérents »** à la montagne dans les Pyrénées
- **Une randonnée pour la foire d'automne**
- **Plusieurs randonnées de cavaliers et marcheurs confondues** autour de notre belle commune
- **Des randonnées « adhérents » et une soirée théâtre** au mois d'octobre 2022.
- **Plusieurs randonnées à thème** comme Halloween qui a réuni 160 participants permettant aux familles (parents, grands-parents et enfants) de découvrir la randonnée de manière ludique. Un grand merci à tous nos adhérents pour leur implication et dévouement !
- **La fameuse randonnée de Noël.** Cette année, illumination d'un sapin à vœux qui a décoré la place de la Rivière de Mansac dès le 10 décembre. Une petite randonnée suivie de la venue du Père Noël.

Nous espérons que l'année 2023 sera aussi riche avec de **nouveaux projets** en perspectives.

**L'itinéraire « Les petits ruisseaux »** sera bientôt totalement accessible toute l'année, grâce à un projet de mise en place d'une passerelle sur la Logne pour pouvoir traverser sans risque.

**Un projet de sentier** devrait voir le jour dans l'hiver pour rallier le Bourg de Mansac à la Rivière de Mansac. L'association organise **2 randonnées pédestre/équestre par mois (le dimanche)** pour les adhérents ouvertes à tous les niveaux. Chacun marche à son allure dans la bonne ambiance tout en profitant de la nature.



Les Chemins de Mansac vous adressent  
leurs meilleurs vœux pour 2023.



# LA PAGE DES ASSOCIATIONS

## TENNIS CLUB MANSAC

L'assemblée générale du Tennis Club Mansac s'est tenue le vendredi 02.12.2022 à 20h30 au club house.

### BUREAU POUR L'ANNEE 2022/2023 :

**Président** : Pierre ROUSSEL

**Présidente adjointe** : Yvette ALBOUY

**Trésorier** : Christian ATTALIN

**Ecole de tennis** : Guillaume FABRE

C'est avec regret que nous avons acté la démission de notre secrétaire, Aurélie, qui a dû nous quitter pour raison de santé et à qui nous souhaitons un rapide rétablissement. En conséquence, le poste de secrétaire est à nouveau vacant.

**Côté effectifs**, la saison 2023 a vu le nombre d'adhérents diminuer et passer de 27 à 21 licenciés. Cette baisse est due essentiellement aux jeunes élèves de l'école de tennis qui pour diverses raisons se sont éloignés du club (études, travail, sport d'équipe, ...).

**Si des jeunes sont intéressés par le tennis, ils peuvent nous rejoindre en cours d'année.**

**Côté compétition**, l'équipe seniors masculine va s'engager pour disputer le Challenge VERBIER. L'effectif cette année semblant trop réduit pour engager des équipes féminine et senior plus.

Le bureau a décidé de **maintenir les tarifs** de la saison écoulée pour 2022/2023.

**La rénovation du court n°1** nous a permis de pratiquer dans de bonnes conditions le tennis à l'extérieur. Nous remercions à nouveau la municipalité pour l'exécution de ces travaux.

Nous avons renouvelé notre participation, avec les autres associations de la commune, à la **foire d'automne** et fourni deux lots pour la tombola du **Téléthon**.

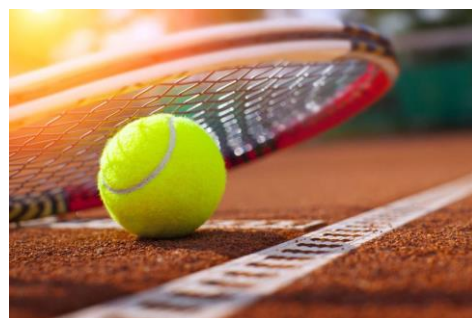
Pour l'utilisation des courts, la procédure est identique à celle de la saison écoulée :

- **Licenciés du club** : Inscription sur la centrale « Tenup » obligatoire pour la réservation du court.

- **Non licenciés** : Contacter Guillaume FABRE au 06-15-14-73-31 qui se chargera de faire votre réservation sur « Tenup » et vous indiquera la conduite à tenir après règlement (5€ de l'heure par terrain) sous la responsabilité de la commune.

Je remercie l'équipe dirigeante qui permet le bon fonctionnement du club et souhaite aux adhérents une bonne saison sportive 2023 tout en espérant des jours meilleurs.

Le Président : P Roussel





# ETAT CIVIL

## Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

**Lina LACOMBE**, née le 27 juillet 2022  
de Lucas LACOMBE et Pauline LAVAUD

**Anna VIOU**, née le 29 juillet 2022  
de Guillaume VIOU et Aurélie MALBEC

**Méline ROUSSILHE**, née le 30 juillet 2022  
de Pierre ROUSSILHE et Amélie BORDAS

**Maëlle BARONNET**, née le 4 août 2022  
de Valentin BARONNET et Audrey DURAND

**Arsène KESTELYN NOYEAU**, né le 13 août 2022  
de Dimitri KESTELYN et Charlène NOYEAU

**Emmy MERMET**, née le 20 août 2022  
de Benjamin MERMET et Leslie ROHR

**Sohan BAPTISTE DEBEST**, né le 6 septembre 2022  
de Bruno BAPTISTE et Manon DEBEST

**Anna GIORGI**, née le 17 octobre 2022  
de Benjamin GIORGI et Eva AVERLAND

**Zakaria MESKI**, né le 21 décembre 2022  
de Hamid MESKI et Maryam FELLAH

## Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de :

**Romain VIOSSANGE et Cécilia LANZA**  
le 13 août 2022



**Damien MARCHEIX et Fabienne BOUNAIX**  
le 29 octobre 2022



## Nous présentons nos sincères condoléances aux parents et amis de :

**Alice POUMEAU** veuve SEYT  
décédée le 16 juin 2022

**William MARTIAL**  
décédé le 29 juin 2022

**Marcelle GAUGET** épouse DUFOUR  
décédée le 5 septembre 2022

**Henri LABROUSSE**  
décédé le 4 novembre 2022

**Irène LAFIOLIE** veuve SAIGNE  
décédée le 11 novembre 2022

**Martine LALANDE**  
décédée le 19 novembre 2022



## **Marché de Noël**

Comité de rédaction présidé par le Maire Isabelle David, assistée du conseiller délégué François Barras et des membres de la commission communication : Francis Limouzin, Régine Porte, Joëlle Dalodière, Vincent Chevalier.  
Imprimé par Les Imprimeurs Corrèziens à Brive et distribué par les élus municipaux.